**DOCUMENT TYPE DE PASSATION DE MARCHES**

**Dossier de Préqualification**

**Travaux**

**(À utiliser avec un processus d’Appel d’Offres)**



**Juillet 2023**

Ce document est soumis au droit d’auteur.

Ce document ne peut être utilisé et reproduit qu’à des fins non commerciales. Toute utilisation commerciale, y compris, mais sans s’y limiter, la revente, la facturation de l’accès, de la redistribution ou des œuvres dérivées telles que les traductions non officielles basées sur ce document n’est pas autorisée.

**Révisions**

**Juillet 2023**

La présente révision contient des dispositions (en relation avec le critère 4.2 (a) des exigences de qualification) pour prendre en compte l’expérience en gestion des risques de cybersécurité pour les des marchés qui ont été évalués comme présentant des risques potentiels ou réels de cybersécurité. En outre, des conseils sont inclus dans le critère 4.2 (c) des exigences de qualification, pour inclure, le cas échéant, une expérience spécifique dans d’autres aspects de l’acquisition durable.

**Janvier 2021**

Cette version comprend des dispositions visant à tenir compte de la disqualification par la Banque des entrepreneurs pour non-respect des obligations EAS/HS. Pour les marchés dans le cadre de Projets évalués à haut risque en matière d’Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS), le mécanisme de disqualification de la Banque sera inclus dans la demande de Offres.

**Février 2020**

EAS (Exploitation et Agression Sexuelles) a été remplacé par EAS (Exploitation et Abus Sexuels et HS (Harcèlement Sexuel) selon le cas.

**Juillet 2019**

Les aspects environnementaux et sociaux ont été mis à jour. La VBG/EAS a été remplacée par l’EAS, le cas échéant.

**Octobre 2017**

Cette révision datée d’octobre 2017 intègre de nouvelles dispositions sur la propriété effective. Les aspects environnementaux, sociaux, de santé et de sécurité (EASHS) ont également été renforcés pour inclure des dispositions supplémentaires sur l’Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et la violence sexiste (VBG).

**Janvier 2017**

Cette révision intègre des changements visant à améliorer la performance environnementale, sociale, d’hygiène et de sécurité. En outre, des améliorations rédactionnelles ont été apportées.

**Juillet 2016**

Cette révision intègre un certain nombre de changements reflétant le Règlement *sur la Passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI*, juillet 2016.

**Avant-propos**

Le présent Document Type de Passation de Marchés (DTPM) a été préparé par la Banque mondiale pour la « Préqualification pour la passation de marchés de Travaux , qui représente les meilleures pratiques de ces institutions.

Le Document-type de Préqualification doit être utilisé par l’Emprunteur avec un minimum de modifications nécessaires et acceptables pour la Banque, lorsqu’un processus de préqualification a lieu avant le processus d’appel d’offres pour les marchés de Travaux par recours à la méthode d’Appel d'Offres (AO) pour les projets qui sont financés, en tout ou en partie, par la Banque mondiale.

**Préface**

Ce DTPM reflète le Règlement de la Banque mondiale de Passation des *Marchés pour les Emprunteurs du FPI,* *juillet 2016,* tel que modifié de temps à autre. Le présent DTPM s’applique à la passation de marchés de Travaux financés par la BIRD ou par l’IDA quand l’Accord juridique fait référence au au *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI*.

La présente révision contient des dispositions (en relation avec le critère 4.2 (a) des exigences de qualification) pour prendre en compte l’expérience en gestion des risques de cybersécurité pour les des marchés qui ont été évalués comme présentant des risques potentiels ou réels de cybersécurité. En outre, des conseils sont inclus dans le critère 4.2 (c) des exigences de qualification, pour inclure, le cas échéant, une expérience spécifique dans d’autres aspects de l’approvisionnement durable.

Ce DTPM comprend des dispositions pour tenir compte de la disqualification par la Banque des entrepreneurs pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS. Pour les marchés relevant de Projets évalués comme présentant un risque élevé d’Exploitation et d’Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS), le mécanisme de disqualification de la Banque sera inclus dans le dossier d’appel d’offres.

Pour obtenir de plus amples informations sur les marchés publics dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale ou pour toute question concernant l’utilisation de ce DTPM, veuillez contacter :

Chief Procurement Officer

The World Bank

1818 H Street, N.W.

Washington, D.C. 20433 U.S.A.

http ://www.worldbank.org

Document Type de Passation de Marchés

**Résumé**

**Avis Spécifique de Passation de Marché - Invitation à la Préqualification**

Le modèle joint est l’Invitation à la Préqualification. Il s’agit du modèle à utiliser par le Maître d’Ouvrage.

**Dossier de Préqualification : Passation de Marché de Travaux**

**PARTIE 1 – PROCÉDURES DE PREQUALIFICATION**

**Section I - Instructions aux Candidats (IC)**

La présente Section fournit des renseignements pour aider les Candidats à préparer et à soumettre leurs Demandes de Préqualification (« Dossier de Candidature»). Des informations sont également fournies sur l’ouverture et l’évaluation des Candidatures. **La Section I contient des dispositions qui doivent être utilisées sans modification.**

**Section II – Données Particulières de la Préqualification (DPP)**

Cette Section comprend des dispositions qui sont spécifiques à chaque marché et complètent la Section I, Instructions aux Candidats.

**Section III - Critères et Exigences de Préqualification**

La présente Section précise les méthodes, les critères et les exigences à utiliser pour déterminer comment les Candidats doivent être initialement préqualifiés et et invités plus tard à soumettre des Offres.

**Section IV - Formulaires de Candidature**

Cette Section comprend la Lettre de Soumission de Candidature et d’autres formulaires qui doivent être soumis avec la Demande.

**Section V - Pays éligibles**

Cette Section contient des informations concernant les pays éligibles.

**Section VI - Fraude et Corruption**

Cette Section fournit aux Candidats la référence à la politique de la Banque en matière de Fraude et de Corruption applicable au processus de Préqualification.

**PARTIE 2 – EXIGENCES DU MAÎTRE D’OUVRAGE**

**Section VII – Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage**

Cette Section comprend une description sommaire, le calendrier de mise en œuvre et les Données sur le Site et d’autres Données sur les Ouvrages relatifs à cette Préqualification. La description des Travaux peut également inclure un résumé des exigences environnementales et sociales (ES) (y compris les exigences relatives à l’Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et au Harcèlement Sexuel (HS)) qui doivent être satisfaites par l’Entrepreneur lors de l’exécution des travaux.

**Avis Spécifique de Passation de Marchés**

**Modèle**

**Invitation à la Préqualification**

**Travaux**

**Pays :** *[insérer le pays où la DP est émise]*

**Projet :** *[insérer le nom du projet]*

**Secteur :** *[insérer le nom du secteur concerné]*

**Titre du Marché :** *[insérer le nom du marché]*

**Maître d’Ouvrage :** *[insérer le nom de l’agence du Maître d’Ouvrage]*

**N° de prêt /N° de crédit / N° de don :** *[insérer le numéro de référence* pour le *prêt/crédit/don]*

**Numéro de DP** : *[insérer le numéro de référence de la DP indiqué dans le Plan de Passation des Marchés]*

1. Le *[insérer le nom de l’Emprunteur/Bénéficiaire] [a reçu/a demandé / a l’intention de demander]* un financement de la Banque mondiale pour le coût *du [insérer le nom du projet ou du don], et a l’intention d’appliquer une partie du produit aux paiements en vertu du marché[[1]](#footnote-2) pour [insérer le titre du marché][[2]](#footnote-3).*
2. Le *[insérer le* *nom de l’agence d’exécution]* a l’intention de sélectionner initialement les Candidats pour *[insérer le numéro de marché et/ou le nom, une brève description du ou des types de* Travaux à réaliser, y compris les *principales exigences de performance / fonctionnelles, l’emplacement, les exigences de qualification clés et d’autres informations nécessaires pour permettre aux Candidats de décider de répondre ou non à cette invitation pour la Préqualification.]* Il est prévu que l’Appel d’Offres Offres soit émis en *[insérer le mois et l’année].*
3. La Préqualification sera effectuée selon les procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des [Marchés](http://www.worldbank.org/html/opr/procure/guidelin.html) de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI *[insérer la date de l’édition du Règlement sur les marchés applicable conformément à l’accord juridique]* (« Règlement de Passation des Marchés»), et est ouverte à tous les Candidats éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés.

4. Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès *du [insérer le nom de l’agence]* à l’adresse ci-dessous [*insérer l’adresse à la fin du document]* pendant les heures de bureau *[insérer les heures de bureau le cas échéant, c’est-à-dire 0900 à 17 :00 heures].* Un exemplaire complet du dossier de **Préqualification** en *[insérer le nom de la langue]* peut être acheté par les Candidats intéressés sur présentation d’une demande écrite à l’adresse ci-dessous et moyennant le paiement de frais non remboursables de *[insérer le montant en monnaie locale]* ou *[insérer le montant dans la devise convertible spécifiée, c’est-à-dire en dollars américains].* Le mode de paiement sera *[insérer le mode de paiement].* Le dossier sera envoyé par *[insérer la procédure de mise à disposition].*[[3]](#footnote-4)

5. Les candidatures de Préqualification doivent être soumises dans des enveloppes clairement marquées et remises à l’adresse ci-dessous à *[insérer l’heure]* le *[insérer la date]*. Les demandes tardives sont susceptibles d’être rejetées.

*[Insérer le nom du bureau]*

*[Insérer le nom de l’officier et le titre]*

*[Insérer l’adresse postale et/ou l’adresse postale, le code postal,* la ville et le *pays]*

*[Insérer le numéro de téléphone, le pays et l’indicatif de la ville]*

*[Insérer le numéro de télécopieur, le code du pays et* *de la* *ville]*

*[Insérer l’adresse courriel]*

*[Insert l’adresse du site web]*

**Dossier de**

**Préqualification**

**Travaux**

*Passation de Marchés de :*

*[insérer l’identification des Travaux]*

**Numéro de DP:** *[insérer le numéro de référence de la DP mentionné dans le plan de passation de marchés]*

**Maître d’Ouvrage :** *[insérer le nom de l’agence du Maître d’Ouvrage]*

**Projet :** *[insérer le nom du projet]*

**Titre du marché :** *[insérer le nom du marché]*

**Pays :** *[insérer le pays où la DSI est émise]*

**N° de prêt /N° de crédit / N° de don :** *[insérer le numéro de référence pour le prêt/crédit/don]*

**Émis le :** *[insérer la date à laquelle la DP est émise* sur le marché]

**(Ce document de Préqualification est destiné à être utilisé dans le cas d’un processus d’Appel d’Offres)**

Document Type de Passation de Marché

**Table des matières**

[PARTIE 1 – Procédure de Préqualification 1](#_Toc138928432)

[Section I - Instructions aux Candidats 2](#_Toc138928433)

[Section II – Données Particulières de Préqualification (DPP) 21](#_Toc138928434)

[Section III - Critères et Exigences de Préqualification 26](#_Toc138928435)

[Section IV - Formulaires de Candidature 37](#_Toc138928436)

[Section V. Pays éligibles 63](#_Toc138928437)

[Section VI. Règles de la Banque en matière de Fraude et Corruption 65](#_Toc138928438)

[PARTIE 2 - Exigences du Maître d’Ouvrage 68](#_Toc138928439)

[Section VII. Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage 69](#_Toc138928440)

PARTIE 1 – Procédure de Préqualification

Section I - Instructions aux Candidats

**Contenu**

[A. Généralités 4](#_Toc138928469)

[1. Champ d’application 4](#_Toc138928470)

[2. Source des Fonds 4](#_Toc138928471)

[3. Fraude et Corruption 5](#_Toc138928472)

[4. Candidats Eligibles 5](#_Toc138928473)

[5. Éligibilité 7](#_Toc138928474)

[B. Contenu du Dossier de Préqualification 8](#_Toc138928475)

[6. Sections du Dossier de Préqualification 8](#_Toc138928476)

[7. Eclaircissement sur le Dossier de Préqualification et réunion préparatoire à la Candidature 9](#_Toc138928477)

[8. Modification du Dossier de Préqualification 9](#_Toc138928478)

[C. Préparation des Candidatures 10](#_Toc138928479)

[9. Frais afférents à la Candidature 10](#_Toc138928480)

[10. Langue de la Candidature 10](#_Toc138928481)

[11. Documents comprenant la Candidature 10](#_Toc138928482)

[12. Lettre de Candidature 11](#_Toc138928483)

[13. Documents établissant l’éligibilité du Candidat 11](#_Toc138928484)

[14. Documents établissant les Qualifications du Candidat 11](#_Toc138928485)

[15. Signature de la Candidature et nombre de Copies 11](#_Toc138928486)

[D. Soumission des Candidatures 12](#_Toc138928487)

[16. Cachetage et Marquage des Candidatures 12](#_Toc138928488)

[17. Date limite de Dépôt des Candidatures 12](#_Toc138928489)

[18. Demandes tardives 12](#_Toc138928490)

[19. Ouverture des Candidatures 12](#_Toc138928491)

[E. Procédure d’Evaluation des Candidatures 13](#_Toc138928492)

[20. Confidentialité 13](#_Toc138928493)

[21. Clarification des Candidatures 13](#_Toc138928494)

[22. Conformité des Candidatures 13](#_Toc138928495)

[23. Marge de Préférence 13](#_Toc138928496)

[24. Sous-traitants 14](#_Toc138928497)

[F. Évaluation des Candidatures et Préqualification des Candidats 14](#_Toc138928498)

[25. Évaluation des Candidatures 14](#_Toc138928499)

[26. Droit du Maître d’Ouvrage d’accepter ou de rejeter les Candidats 17](#_Toc138928500)

[27. Préqualification des Candidats 17](#_Toc138928501)

[28. Notification de la Préqualification 18](#_Toc138928502)

[29. Appel d’Offres 18](#_Toc138928503)

[30. Changements dans les Qualifications des Candidats 19](#_Toc138928504)

[31. Réclamation Relative à la Passation de Marché 19](#_Toc138928505)

Section I - Instructions aux Candidats (IC)

1. Généralités

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Champ d’application
 | * 1. Dans le cadre de l’invitation à la Préqualification indiquée à la Section II, Données Particulières de Préqualification **(DPP),** le Maître d’Ouvrage, tel que défini **dans les DPP,** émet le présent dossier de Préqualification (« Dossier de Préqualification ») aux candidats potentiels (« Candidats ») intéressés à soumettre des candidatures (« Candidatures ») de Préqualification afin de soumettre des Offres pour les Ouvrages décrits à la Section VII, Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage. Dans le cas où les Offres pour les Travaux sont sollicitées en vue de lots/marchés distincts (c’est-à-dire selon une procédure de lots et de groupes de lots), ceux-ci sont répertoriés **dans les DPP.** Le numéro d’Appel d’Offres (AO) correspondant à cette Préqualification est également fourni dans **les DPP.**
 |
| 1. Source des Fonds
 | * 1. L’Emprunteur ou le Bénéficiaire (ci-après dénommé « Emprunteur ») indiqué **dans les DPP** a demandé ou reçu un financement (ci-après dénommé « fonds ») de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ou de l’Association Internationale de Développement (ci-après dénommée « la Banque ») d’un montant spécifié dans les **DPP**, pour le coût du projet nommé dans **les DPP.** L’Emprunteur a l’intention d’utiliser une partie des fonds aux paiements admissibles pour le ou les marchés découlant du processus d’Appel d’Offres pour lequel cette Préqualification est effectuée.
	2. Le paiement par la Banque ne sera effectué qu’à la demande de l’Emprunteur et après approbation de la Banque, et sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions de l’Accord de Financement. L’Accord de Financement interdit le retrait du compte de Financement aux fins de tout paiement à des personnes ou entités, ou pour toute importation de biens, d’équipements, d’installations ou de matériaux, ou de services si ce paiement ou cette importation, à la connaissance de la Banque, est interdit par une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies prise en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l’Emprunteur ne peut se prévaloir de l’un quelconque des droits stipulés dans l’Accord de Financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du financement.
 |
| 1. Fraude et Corruption
 | * 1. La Banque exige le respect de ses Directives en matière de lutte contre la Fraude et la Corruption et des règlements et procédures de sanctions applicables, telles qu’établies par le régime de Sanctions du Groupe Banque mondiale, comme indiqué dans la Section VI, Fraude et Corruption.
	2. Aux fins d’application de ces dispositions, les Candidats devront permettre et faire en sorte que leurs agents (qu’ils soient déclarés ou non), leurs sous-traitants, consultants, prestataires de services, fournisseurs, et leur personnel, permettent à la Banque d’examiner les comptes, pièces comptables, relevés et autres documents relatifs à toute procédure de sélection initiale, de préqualification, de remise des offres, remise de proposition , et d’exécution des marchés (en cas d’attribution), et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.
 |
| 1. Candidats Eligibles
 | * 1. Les Candidats doivent satisfaire aux critères d’éligibilité énoncés dans la présente Instruction et dans les IC 5.1 et 5.2.
	2. Un Candidat peut être une entreprise privée ou publique, une entreprise ou une institution étatique sous réserve des IC 4.8 - ou toute combinaison de ces entités sous la forme d’un groupement d’entreprises (« GE ») au titre d’un accord existant ou tel qu’il ressort d’une intention de former un tel accord appuyé par une lettre d’intention. Dans le cas d’un GE, tous les membres sont solidairement responsables de l’exécution de l’ensemble du contrat conformément aux termes du Marché, sous réserve des IC 4.3 . Le GE doit désigner un représentant autorisé (« le Membre Chef de File  ») qui aura le pouvoir de mener toutes les activités pour et au nom de tous les membres du GE au cours du processus de Préqualification, du processus d’Appel d’Offres (dans le cas où le GE soumet une Offre) et pendant l’exécution du marché (dans le cas où le GE se voit attribuer le marché). Sauf indication contraire **dans les DPP**,il n’y a pas de limite au nombre de membres d’un GE.
	3. Une entreprise peut demander à être préqualifiée à la fois individuellement et en tant que membre d'un groupement d'entreprise, ou participer en tant que sous-traitant. Si elle est préqualifiée, elle ne sera pas autorisée à soumissionner pour le même marché à la fois en tant qu'entreprise individuelle et en tant que membre du groupement ou en tant que sous-traitant. Toutefois, une entreprise peut participer en tant que sous-traitant à plus d'une offre, mais uniquement à ce titre. Les offres soumises en violation de cette procédure seront rejetées[[4]](#footnote-5) .
	4. Une entreprise et tout société qui lui est affiliée (qui, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec cette entreprise) peut soumettre sa candidature à la préqualification soit individuellement, soit en tant que groupement d'entreprise, soit en tant que sous-traitant pour eux pour le même contrat. Toutefois, s'il est préqualifié, un seul candidat préqualifié sera autorisé à soumissionner pour le même marché. Toutes les offres soumises en violation de cette procédure seront rejetées.
	5. Un Candidat peut avoir la nationalité de tout pays, sous réserve des restrictions prévues en IC 5.1 et 5.2. Un Candidat est réputé avoir la nationalité d’un pays s’il est constitué, incorporé ou enregistré et opère conformément aux dispositions des lois de ce pays, comme en témoignent ses statuts constitutifs (ou documents équivalents de constitution ou d’association) et ses documents d’enregistrement, selon le cas. Ce critère s’applique également à la détermination de la nationalité des sous-traitants ou fournisseurs spécialisés proposés pour toute partie du Marché, y compris les Services connexes.
	6. Les Candidats ne doivent pas avoir de conflit d’intérêts. Les Candidats seront considérés comme ayant un conflit d’intérêts, s’ils ont, ou l’un de leurs affiliés, participé en tant que consultant à la préparation de la conception ou des spécifications techniques ou ont été recrutés ou doivent l’être par le Maître d’Ouvrage ou l’Emprunteur en tant que Maître d’œuvre/Ingénieur Conseil pour le suivi du Marché des Travaux qui font l’objet de la présente Préqualification. De plus, les Candidats peuvent être considérés comme ayant un conflit d’intérêts s’ils entretiennent une étroite relation d’affaires ou de famille avec un membre du personnel de l’Emprunteur (ou du personnel de l’entité d’exécution du Projet ou d’un bénéficiaire d’une partie du Financement) :: (i) sont directement ou indirectement impliqués dans la préparation du Dossier de Préqualification ou du Dossier d’Appel d’Offres (DAO) ou des spécifications du Marché, et/ou le processus d’évaluation des Offres pour ce Marché; ou (ii) pourrait intervenir dans l’exécution ou à la supervision de ce même Marché, à moins que le conflit découlant de cette relation n’ait été résolu d’une manière acceptable pour la Banque pendant le processus de sélection et de l’exécution du Marché.
	7. Un Candidat qui a été sanctionné par la Banque, en application des Directives Anticorruption de la Banque, et conformément à ses politiques et procédures de sanctions en vigueur telles qu’énoncées dans le Cadre de Sanctions du Groupe de la Banque mondiale, tel que décrit à la Section VI, paragraphe 2.2 (d) sera exclu de toute préqualification, sélection initiale, appel d’offre/proposition ou attribution et de tout autre bénéfice (financier ou autres) d’un marché financé par la Banque durant la période que la Banque aura déterminée. La liste des entreprises et des personnes exclues est disponible à l’adresse électronique mentionnée **dans les DPP.**
	8. Les Candidats qui sont des entreprises ou des institutions publiques dans le pays du Maître d’Ouvrage sont éligibles à la Sélection initiale, à concourir et à l’attribution de marché(s) uniquement s’ils peuvent établir, à la satisfaction de la Banque, qu’ils : (i) jouissent de l’autonomie juridique et financière; (ii) sont régis par les règles du droit commercial ; et (iii) ne sont pas sous la supervision ou la tutelle du Maître d’Ouvrage.
	9. Un Candidat ne doit pas faire l’objet d’une exclusion par le Maître d’Ouvrage au titre d’une déclaration de garantie de Soumission ou de Proposition.
	10. Le Candidat doit fournir les preuves documentaires d’éligibilité satisfaisantes pour le Maître d’Ouvrage, comme le Maître d’Ouvrage peut raisonnablement le demander.
	11. Une entreprise tombant sous le coup d’une sanction par l’Emprunteur l’excluant de ses marchés sera admise à participer au présent processus, à moins que, à la demande de l’Emprunteur, la Banque ne détermine que l’exclusion:

(a) est en relation avec la fraude ou à la corruption ; et * 1. (b) a été prononcée dans le cadre d’une procédure judiciaire ou administrative équitable à l’égard de l’entreprise.
 |
| 1. Éligibilité
 | * 1. Les entreprises et les personnes en provenance des pays énumérés à la Section V sont inéligibles à la condition que :
	2. (a) la loi ou la réglementation du pays de l’Emprunteur interdise les relations commerciales avec le pays de l’entreprise, sous réserve qu’il soit établi à la satisfaction de la Banque que cette exclusion n’empêche pas le jeu efficace de la concurrence pour la fourniture de biens ou la réalisation des travaux et services nécessaires ; ou
	3. (b) si, en application d’une décision prise par le Conseil de Sécurité des Nations Unies au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le pays de l’Emprunteur interdit toute importation de fournitures en provenance du pays de l’entreprise ou tout paiement aux personnes physiques ou morales dudit pays.
	4. Lorsque les Travaux sont mis en œuvre au-delà des frontières juridictionnelles (et que plusieurs pays constituent l’Emprunteur et ou sont impliqués dans la procédure de sélection), l’exclusion d’une entreprise ou d’une personne sur la base de l’IC 5.1 (a) ci-dessus, pourra s’appliquer à la présente procédure avec l’accord de la Banque et des Emprunteurs concernés.
 |
| 1. Contenu du Dossier de Préqualification
 |
| 1. Sections du Dossier de Préqualification
 | * 1. Le présent Dossier de Préqualification comprend les parties 1 et 2 qui incluent toutes les sections indiquées ci-dessous et qui doivent être lues conjointement avec tout Additif émis conformément à l’IC 8.

 **PARTIE 1 Procédure de Préqualifications*** Section I - Instructions aux Candidats (IC)
* Section II – Données Particulières de la Préqualification (DPP)
* Section III - Critères et Exigences de Préqualification
* Section IV - Formulaires de Candidature
* Section V – Pays éligibles
* Section VI – Fraude et Corruption

**PARTIE 2 Exigences du Maître d’Ouvrage*** Section VII - Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage
	1. Le Maître d’Ouvrage ne peut être tenu responsable vis-à-vis des Candidats de l’intégrité du dossier de Préqualification, des réponses aux demandes d’éclaircissement, du compte-rendu de la réunion préparatoire au dépôt des candidatures ou des Additifs au dossier de Préqualification émis en vertu des IC 8 s’ils n’ont pas été obtenus directement auprès de lui. En cas de contradiction, les documents délivrés directement par le Maître d’Ouvrage feront foi.
	2. Le Candidat sera réputé avoir examiné l’ensemble des instructions, formulaires et termes du Dossier de Préqualification et devra fournir avec sa Candidature tous les renseignements ou documents requis par le Dossier de Préqualification.
 |
| 1. Eclaircissement sur le Dossier de Préqualification et réunion préparatoire à la Candidature
 | * 1. Un Candidat qui a besoin d’un éclaircissement sur le Dossier de Préqualification doit contacter le Maître d’Ouvrage par écrit à l’adresse du Maître d’Ouvrage indiquée dans les **DPP**. Le Maître d’Ouvrage répondra par écrit à toute demande d’éclaircissements à condition que cette demande soit reçue au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de soumission des candidatures. Le Maître d’Ouvrage transmettra sa réponse à tous les Candidats potentiels qui ont obtenu le Dossier de Préqualification directement du Maître d’Ouvrage. La réponse comprendra une description de la demande, mais sans en identifier la source. Si cela est indiqué dans les **DPP**, le Maître d’Ouvrage publiera également rapidement sa réponse sur le site internet identifié dans les **DPP**. Si le Maître d’Ouvrage juge nécessaire de modifier le Dossier de Préqualification à la suite d’un éclaircissement, il le fera en suivant la procédure prévue par les IC 8 et conformément aux dispositions des IC 17.2.
	2. S’il est indiqué **dans les DPP**, le représentant désigné du Candidat est invité, aux frais du Candidat, à assister à une réunion préparatoire au dépôt de candidature au lieu, à la date et à l’heure mentionnés dans **les DPP**. Au cours de cette réunion préparatoire à la Candidature, les Candidats potentiels peuvent demander des éclaircissements sur les exigences du projet, les critères de qualification ou tout autre aspect du Dossier de Préqualification.
	3. Le compte-rendu de la réunion, le cas échéant, incluant le texte des questions posées par les Candidats (sans identifier la source) et les réponses données, ainsi que toutes les réponses préparées après la réunion, sera transmis rapidement à tous ceux qui ont obtenu le Dossier de Préqualification. Toute modification du Dossier de Préqualification qui pourrait devenir nécessaire à la suite de la réunion préalable à la Candidature doit être effectuée par le Maître d’Ouvrage exclusivement au moyen d’un additif conformément aux IC 8. Le fait qu’un Candidat n’assiste pas à la réunion préparatoire au dépôt des candidatures ne constituera pas un motif de disqualification du Candidat.
 |
| 1. Modification du Dossier de Préqualification
 | * 1. À tout moment avant la date limite de dépôt des Candidatures, le Maître d’Ouvrage peut modifier le Dossier de Préqualification en publiant un Additif.
	2. Tout Additif émis sera considéré comme faisant partie intégrante du Dossier de Préqualification et doit être communiqué par écrit à tous les candidats qui ont obtenu le Dossier de Préqualification du Maître d’Ouvrage. Le Maître d’Ouvrage doit publier rapidement l’Additif sur le site internet du Maître d’Ouvrage identifié dans **les DPP.**
	3. Afin de laisser aux Candidats un délai raisonnable pour tenir compte d’un Additif lors de la préparation de leurs Candidatures, le Maître d’Ouvrage peut, à sa discrétion, prolonger la date limite de dépôt des Candidatures conformément aux IC 17.2.
 |
| 1. Préparation des Candidatures
 |
| 1. Frais afférents à la Candidature
 | * 1. Le Candidat supportera tous les frais afférents à la préparation et au dépôt de sa candidature. Le Maître d’Ouvrage ne sera en aucun cas responsable de ces frais, quels que soient le déroulement et l’issue de la procédure de Préqualification.
 |
| 1. Langue de la Candidature
 | * 1. La Candidature ainsi que toute la correspondance et tous les documents relatifs à la Préqualification échangés entre le Candidat et le Maître d’Ouvrage, doivent être rédigés dans la langue spécifiée **dans les DPP**. Les documents complémentaires et les publications fournis par le Candidat dans le cadre de la candidature peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d’être accompagnés d’une traduction exacte des passages pertinents dans la langue spécifiée dans **les DPP**,auquel cas, aux fins de l’interprétation de la Demande, la traduction fera foi.
 |
| 1. Documents comprenant la Candidature
 | * 1. Le dossier de Candidature doit comprendre les éléments suivants :

(a) **Lettre de Candidature**, conformément aux IC 12.1;(b) **Eligibilité** : les documents établissant l’éligibilité du Candidat, conformément aux IC 13.1;(c) **Qualifications :** les documents établissant les qualifications du Candidat, conformément aux IC 14; et(d) tout autre document requis tel que spécifié **dans les DPP**.* 1. Le Candidat doit fournir des informations sur les commissions et les rémunérations, le cas échéant, payées ou à payer à des agents ou à toute autre partie relative à la présente Candidature.
 |
| 1. Lettre de Candidature
 | * 1. Le Candidat doit remplir une Lettre de Candidature fournie à la Section IV, Formulaires de Candidature. Cette Lettre doit être remplie sans modification de son format.
 |
| 1. Documents établissant l’éligibilité du Candidat
 | * 1. Pour établir son éligibilité conformément aux IC 4, le Candidat doit remplir les déclarations d’éligibilité dans la Lettre de Candidature et les formulaires ELI (éligibilité) 1.1 et 1.2, inclus dans la Section IV, Formulaires de Candidature.
 |
| 1. Documents établissant les Qualifications du Candidat
 | * 1. Afin d’établir ses qualifications pour exécuter le(s) marché(s) conformément à la Section III - Critères et Exigences de Préqualification, le Candidat doit fournir les informations demandées dans les fiches d’information correspondantes incluses dans la Section IV, Formulaires de Candidature.
	2. lorsqu’un formulaire de Candidature exige que le Candidat indique un montant en termes monétaires, le Candidat doit indiquer l’équivalent en USD en utilisant le taux de change déterminé comme suit :
1. pour le chiffre d’affaires de la construction ou les données financières requises pour chaque année – le taux de change en vigueur le dernier jour de l’année civile concernée (au cours de laquelle les montants de cette année doivent être convertis); et
2. valeur d’un marché spécifique – le taux de change en vigueur à la date du marché.

Les taux de change sont obtenus de la source accessible au public identifiée **dans les DPP**. Toute erreur dans la détermination des taux de change dans la candidature peut être corrigée par le Maître d’Ouvrage.  |
| 1. Signature de la Candidature et nombre de Copies
 | * 1. Le Candidat doit préparer un original des documents de la Candidature tel que décrit dans les IC 11 et le marquer clairement « ORIGINAL ». L’original de la Candidature doit être dactylographié ou écrit à l’encre indélébile et doit être signé par une personne dûment autorisée à signer au nom du Candidat. Dans le cas où le Candidat est un GE, la demande doit être signée par un représentant autorisé du GE au nom du GE et de manière à être juridiquement contraignante pour tous les membres, comme en témoigne une procuration signée par des signataires légalement autorisés.
	2. Le Candidat doit soumettre des copies de la Candidature originale signée, au nombre spécifié **dans les DPP**,et les marquer clairement « COPIE ». En cas de divergence entre l’original et les copies, l’original fera foi.
 |
| 1. Soumission des Candidatures
 |
| 1. Cachetage et Marquage des Candidatures
 | * 1. Le Candidat doit insérer l’original et les copies de la Candidature dans une enveloppe scellée qui doit :

a) porter le nom et l’adresse du Candidat ;b) être adressée au Maître d’Ouvrage, conformément aux IC 17.1 ;c) porter l’identification spécifique de ce processus de Préqualification indiquée dans **les DPP** **1.1**.* 1. Le Maître d’Ouvrage n’acceptera aucune responsabilité pour le non-traitement d'une enveloppe qui n’a pas été identifiée comme requis dans les IC 16.1 ci-dessus.
 |
| 1. Date limite de Dépôt des Candidatures
 | * 1. Les Candidats peuvent soumettre leur Candidature par la poste ou la déposer directement. Les Candidatures doivent être reçues par le Maître d’Ouvrage à l’adresse et au plus tard à la date limite indiquée **dans les DPP**. Lorsque cela est spécifié dans **les DPP**,les Candidats ont la possibilité de soumettre leurs Candidatures par voie électronique, conformément aux procédures de dépôt de Candidatures électroniques spécifiées **dans** **les DPP**.
	2. Le Maître d’Ouvrage peut, à sa discrétion, prolonger le délai de dépôt des Candidatures en modifiant le Dossier de Préqualification conformément aux IC 8, auquel cas tous les droits et obligations du Maître d’Ouvrage et des Candidats soumis à la date limite précédente seront par la suite soumis au délai prolongé.
 |
| 1. Demandes tardives
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’accepter les Candidatures reçues après la date limite de dépôt des Candidatures, sauf indication contraire **dans les DPP**.
 |
| 1. Ouverture des Candidatures
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage ouvrira toutes les Candidatures à la date, à l’heure et au lieu spécifiés **dans les DPP.** Les candidatures tardives seront traitées conformément aux IC 18.1.
	2. Les Candidatures soumises par voie électronique (si elles sont autorisées en vertu des IC 17.1) seront ouvertes conformément aux procédures spécifiées **dans les DPP**.
	3. Le Maître d’Ouvrage préparera un procès-verbal d’ouverture des Candidatures qui indiquera, au minimum, le nom des Candidats. Une copie du procès-verbal sera distribuée à tous les Candidats.
 |
| 1. Procédure d’Evaluation des Candidatures
 |
| 1. Confidentialité
 | * 1. Les informations relatives aux Candidatures, à leur évaluation et aux résultats de la Préqualification ne seront pas divulguées aux Candidats ou à toute autre personne non officiellement concernée par le processus de Préqualification tant que les résultats de la Préqualification n’ont pas été notifiés à tous les Candidats conformément aux IC 28.
	2. À partir de la date limite de dépôt des Candidatures jusqu’au moment de la notification des résultats de la Préqualification conformément aux IC 28, tout Candidat qui souhaite communiquer avec le Maître d’Ouvrage sur toute question liée au processus de Préqualification devra le faire uniquement par écrit.
 |
| 1. Clarification des Candidatures
 | * 1. Pour faciliter l’évaluation des Candidatures, le Maître d’Ouvrage peut, à sa discrétion, demander à un Candidat une clarification (y compris des documents manquants) concernant sa Candidature, à soumettre dans un délai raisonnable indiqué. Toute demande d’éclaircissements de la part du Maître d’Ouvrage et toutes les clarifications du Candidat doivent être par écrit.
	2. Si un Candidat ne fournit pas les éclaircissements et/ou les documents demandés à la date et à l’heure fixées dans la demande de clarification du Maître d’Ouvrage, sa demande sera évaluée en fonction des renseignements et des documents disponibles au moment de l’évaluation de la Candidature.
 |
| 1. Conformité des Candidatures
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage peut rejeter toute Candidature qui ne répond pas aux exigences du Dossier de Préqualification. Si les renseignements fournis par le Candidat sont incomplets ou nécessitent des clarifications conformément aux IC 21.1, et que le Candidat ne fournit pas de clarification satisfaisante et/ou les renseignements manquants, cela peut entraîner la disqualification du Candidat.
 |
| 1. Marge de Préférence
 | * 1. Sauf indication contraire **dans les DPP**, une préférence pour les Soumissionnaires nationaux ne s’applique pas dans le processus d’appel d’offres résultant de cette Préqualification.[[5]](#footnote-6)
 |
| 1. Sous-traitants
 | * 1. Sauf indication contraire **dans les** **DPP,** le Maître d’Ouvragen’a pas l’intention d’exécuter des éléments spécifiques des Travaux par des sous-traitants sélectionnés à l’avance par le Maître d’Ouvrage (appelés « Sous-traitants désignés **»).**
	2. Le Candidat ne doit pas proposer de sous-traiter l’intégralité des Travaux. Le Maître d'ouvrage, en vertu de l'IC 25.2, peut permettre au candidat de proposer des sous-traitants pour certaines parties spécialisées des travaux, comme indiqué dans le présent document en tant que ("Sous-Traitants spécialisés"). . Le Candidat qui envisage de faire appel à de tels Sous-Traitants spécialisés doit préciser, dans la Lettre de Candidature, les activités ou parties du marché qu’il se propose de sous-traiter ainsi que les détails des sous-traitants proposés, y compris leur qualification et leur expérience.
 |
| 1. Évaluation des Candidatures et Préqualification des Candidats
 |
| 1. Évaluation des Candidatures
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage utilisera les facteurs, méthodes, critères et exigences définis à la Section III, Critères et Exigences de Préqualification et les DPP pour évaluer les qualifications des Candidats, et aucun autre facteur, méthode, critère ou exigence ne sera utilisé. Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’accepter des écarts mineurs par rapport aux critères de qualification s’ils n’affectent pas de manière importante la capacité technique et les ressources financières du Candidat pour exécuter le Marché.
	2. Les Sous-traitants proposés par le Candidat doivent être pleinement qualifiés pour leurs parts des Travaux. Les qualifications du sous-traitant ne doivent pas être utilisées par le Candidat pour se qualifier pour le marché à moins que le Maître d’Ouvrage ait désigné les parties de Travaux dans les DPP comme pouvant être réalisés par des Sous-Traitants spécialisés, auquel cas, les qualifications des Sous-Traitants spécialisés proposés par le Candidat peuvent être ajoutées aux qualifications du Candidat aux fins de l’évaluation.
	3. En cas de lots multiples, les Candidats doivent indiquer dans leurs Candidatures le lot individuel ou la combinaison de lots qui les intéresse. Le Maître d’Ouvrage sélectionnera chaque Candidat pour la combinaison maximale de lots pour lesquels le Candidat a ainsi manifesté son intérêt et pour lesquels le Candidat répond aux exigences globales appropriées spécifiées à la Section III .
	4. Cependant, pour ce qui concerne l’expérience spécifique indiquée à la Section III (Critères et Exigences de Qualification), 4.2 (a), le Maître d’Ouvrage sélectionnera l’une ou plus des options indiquées ci-dessous :

**N** est le nombre minimum de marchés**V** est la valeur minimale d’un seul marché.**(a) Préqualification pour un Marché** :Option 1: (i) N marchés, chacun de valeur minimale V; **Ou** Option 2: (i) N marchés, chacun de valeur minimale V,  **Ou**(ii) Inférieur ou égal à N marchés, chacun de valeur minimale V, mais avec une valeur totale de tous les marchés égale ou supérieure à N x V**(b) Préqualification pour Marchés multiples**Option 1: (i) Les exigences minimales pour le(s) marché(s) combiné(s) sont les exigences cumulées pour chaque marché pour lequel le Candidat a posé sa candidature comme suit, et N1, N2, N3, etc. doivent être des marchés différents : **Lot 1 :** N1 marchés, chacun de valeur minimale V1 ;**Lot 2 :** N2 marchés, chacun de valeur minimale V2; **Lot 3:** N3 marchés, chacun de valeur minimale V3; ----etc.**Ou**Option 2:(i) Les exigences minimales pour le(s) marché(s) combiné(s) sont les exigences cumulées pour chaque marché pour lequel le candidat a posé sa candidature comme suit, et N1, N2, N3, etc. sont des marchés différents: **Lot 1** : N1 marchés, chacun de valeur minimale V1 ;**Lot 2** : N2 marchés, chacun de valeur minimale V2 ;**Lot 3** : N3 marchés, chacun de valeur minimale V3; ----etc.,**Ou**ii) **Lot 1 :** N1 marchés, chacun de valeur minimale V1; ou nombre de marchés inférieur ou égal à N1, chacun de valeur minimale V1, mais avec une valeur totale égale ou supérieure à N1 x V1**Lot 2 :** N2 marchés, chacun de valeur minimale V2; ou nombre de marchés inférieur ou égal à N2, chacun de valeur minimale V2, mais avec une valeur totale égale ou supérieure à N2 x V2**Lot 3 :** N3 marchés, chacun de valeur minimale V3; ou nombre de marchés inférieurs ou égaux à N3, chacun de valeur minimale V3, mais avec une valeur totale égale ou supérieure à N3 x V3 ----, etc.**Ou**Option 3 : (i) Les exigences minimales pour les marchés combinés sont les exigences cumulées pour chaque marché pour lequel le Candidat a posé sa candidature comme suit, et N1, N2, N3, etc. sont des marchés différents :**Lot 1 :** N1 marchés, chacun de valeur minimale V1 ;**Lot 2 :** N2 marchés, chacun de valeur minimale V2; **Lot 3 :** N3 marchés, chacun de valeur minimale V3; ----etc., **Ou**ii) **Lot 1 :** N1 marchés, chacun de valeur minimale V1; ou nombre de marchés inférieur ou égal à N1, chacun de valeur minimale V1, mais avec une valeur totale égale ou supérieure à N1 x V1**Lot 2 :** N2 marchés, chacun de valeur minimale V2; ou nombre de marchés inférieur ou égal à N2, chacun de valeur minimale V2, mais avec une valeur totale égale ou supérieure à N2 x V2**Lot 3 :** N3 marchés, chacun de valeur minimale V3; ou nombre de marchés inférieurs ou égaux à N3, chacun de valeur minimale V3, mais avec une valeur totale égale ou supérieure à N3 x V3 ----etc., **Ou**(iii) Sous réserve de la conformité au point (ii) ci-dessus en ce qui concerne la valeur minimale d’un seul marché pour chaque lot, le nombre total de marchés est égal ou inférieur à N1 + N2 + N3 +--, mais la valeur totale de tous ces marchés est égale ou supérieure à N1 x V1 + N2 x V2 + N3 x V3 + ---.* 1. Seules les qualifications du Candidat seront prises en compte. Les qualifications d’autres entreprises, y compris les filiales, les entités mères, les sociétés affiliées, les sous-traitants (autres que les Sous-Traitants spécialisés conformément aux IC 25.2 ci-dessus) ou toute autre entreprise différente du Candidat ne seront pas prises en compte.
 |
| 1. Droit du Maître d’Ouvrage d’accepter ou de rejeter les Candidats
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’accepter ou de rejeter toute Candidature, et d’annuler le processus de Préqualification et de rejeter toutes les Candidatures à tout moment, sans encourir aucune responsabilité envers les Candidats.
 |
| 1. Préqualification des Candidats
 | * 1. Tous les Candidats dont la candidature satisfait pour l’essentiel les exigences de qualification ou les dépasse seront préqualifiés par le Maître d’Ouvrage.
	2. Un Candidat peut être «préqualifié sous condition», c’est-à-dire qualifié sous réserve qu’il soumette ou corrige certains documents non essentiels ou lacunes spécifiés, à la satisfaction du Maître d’Ouvrage.

Les Candidats qui sont préqualifiés sous condition seront informés de l’énoncé de la ou des conditions qui doivent être remplies à la satisfaction du Maître d’Ouvrage avant ou au moment de soumettre leurs Offres. |
| 1. Notification de la Préqualification
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage notifiera par écrit à tous les Candidats préqualifiés les noms des Candidats qui ont été préqualifiés ou préqualifiés sous condition.. En outre, les Candidats qui ont été disqualifiés seront informés séparément..
	2. Tout Candidat qui a été éliminé du processus à ce stade peut demander au Maître d’Ouvrage, par écrit, les motifs pour lesquels il a été éliminé.
 |
| 1. Appel d’Offres
 | * 1. Dans les meilleurs délais après la notification des résultats de la Préqualification, le Maître d’Ouvrage invitera les Candidats préqualifiés à soumettre une Offre.
	2. Les Soumissionnaires peuvent être tenus de fournir une Garantie de Soumission ou une Déclaration de Garantie de Soumission acceptable pour le Maître d’Ouvrage sous la forme et pour un montant à spécifier dans le dossier de demande de Offres.
	3. Le Soumissionnaire retenu doit fournir une Garantie de Bonne Exécution telle que spécifiée dans le Dossier d’Appel d’Offres.
	4. Le cas échéant, le Soumissionnaire retenu peut également être tenu de fournir une Garantie de Performance Environnementale et Sociale (ES) spécifique.
	5. Les Soumissionnaires seront tenus de fournir un Code de Conduite qui s’appliquera à leur personnel et à celui de leurs sous-traitants et qui comprend les exigences minimales spécifiées dans le dossier d’appel d’offres.
	6. Le Soumissionnaire retenu devra fournir des renseignements supplémentaires sur sa propriété devront soumettre des stratégies et plans de gestion et mise en œuvre pour adresser les exigences concernant les risques Environnementaux et Sociaux (comprenant l’Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et le Harcèlement Sexuel (HS)
	7. Si exigé dans le dossier d’appel d’offres, le Soumissionnaire retenu devra fournir des renseignements supplémentaires sur sa propriété effective à l’aide du formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d’appel d’offres.
	8. Si spécifié dans le DPP, les Soumissionnaires devront fournir une Déclaration d’Exploitation et d’Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS), en utilisant le formulaire de Déclaration d’Exploitation et d’Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS) inclus dans le dossier d’appel d’offres.
	9. Avant l’attribution du Marché, le Maître d’Ouvrage vérifiera que le Soumissionnaire retenu (y compris chaque membre d’un GE) n’est pas disqualifié par la Banque en raison du non-respect des obligations contractuelles de prévention et de réponse EAS/ HS. Le Maître d’Ouvrage effectuera la même vérification pour chaque sous-traitant proposé par le Soumissionnaire retenu. Si un sous-traitant proposé ne répond pas à l’exigence, le Maître d’Ouvrage exigera du Soumissionnaire qu’il propose un sous-traitant de remplacement
 |
| 1. Changements dans les Qualifications des Candidats
 | * 1. Tout changement dans la structure ou la formation d’un Candidat après avoir été initialement sélectionné conformément aux IC 27 et invité à soumettre une proposition (y compris, dans le cas d’un GE, tout changement dans la structure ou la formation d’un membre et y compris tout changement dans tout sous-traitant spécialisé) sera soumis à l’approbation écrite du Maître d’Ouvrage avant la date limite de dépôt des Offres. Cette approbation sera refusée si : (i) un Candidat préqualifié propose de s’associer à un Candidat disqualifié ou, dans le cas d’un GE disqualifié, à l’un des membres d’un GE disqualifié; (ii) à la suite du changement, le Candidat ne répond plus pour l’essentiel aux critères de qualification énoncés à la Section III - Critères et Exigences de Préqualification; ou (iii) de l’avis du Maître d’Ouvrage, le changement peut entraîner une réduction substantielle de la concurrence. Toute modification de ce type doit être soumise au Maître d’Ouvrage au plus tard quatorze (14) jours après la date de l’Appel d’Offres.
 |
| 1. Réclamation Relative à la Passation de Marché
 | * 1. Les procédures pour déposer une réclamation relative à la passation de marché sont précisées dans les DPP.
 |

|  |
| --- |
| Section II – Données Particulières de Préqualification (DPP) |
| **A. Généralités** |
| **IC 1.1** | L’identification de l’Invitation à la Préqualification est la suivante : *[insérer le numéro]*Le Maître d’Ouvrage est : *[insérer le nom complet, y compris le nom de l’agent de projet et l’adresse]*La liste des marchés est la suivante : *[insérer le nombre, le(s) nom(s) et le(s) numéro(s) d’identification.]*  |
| **IC 2.1** | L’Emprunteur est : *[insérer le nom de l’Emprunteur et sa relation avec le Maître d’Ouvrage, s’il est différent de l’Emprunteur. Cette insertion doit correspondre aux informations fournies dans le DAO]* Montant de l’Accord de Financement : *[insérer l’équivalent en dollars américains]* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Le nom du Projet est : [insérer le *nom du Projet]* |
| **IC 4.2** | Le nombre maximal de membres du GE est : *[insérer un nombre ou insérer « non limité »]* |
| **IC 4.7** | La liste des entreprises et personnes qui ne sont pas admises à participer est disponible à l’adresse électronique suivante de la Banque: <http://www.worldbank.org/debarr.> |
| **B. Contenu du Dossier de Préqualification** |
| **IC 7.1** | À **des fins de clarification,** l’adresse du Maître d’Ouvrage est la suivante :*[insérer l’information ou indiquer « identique à celui des IC 1.1 ci-dessus »]*Attention : *[insérer le nom et le numéro de salle de l’agent de projet]*Adresse : *[insérer le nom et le numéro de la rue]**[insérer le numéro d’étage et de chambre, le cas échéant]*Ville : *[insérer le nom de la ville ou de la ville]*Code postal : *[insérer le code postal (ZIP), le cas échéant]*Pays : *[insérer le nom du pays]*Téléphone : *[insérer le numéro de téléphone, y compris les codes du pays et de la ville]*Numéro de télécopieur : *[insérer le numéro de télécopieur, y compris les* codes du pays et de la *ville]*Adresse électronique : *[insérer l’adresse électronique de l’agent de projet]* |
| **IC 7.1 et 8.2** | Site internet : *[En cas d’utilisation, identifier le site internet largement utilisé ou le portail électronique en libre accès où les informations de Préqualification sont publiées]* |
| **IC 7.2** | Une réunion préparatoire à la Candidature aura lieu : *[Oui/Non]**[Si oui, veuillez ajouter l’adresse, la date et l’heure de la réunion]* |
| **C. Préparation** **des Candidatures** |
| **IC 10.1** | Ce dossier de Préqualification a été émis dans la langue *[Insérer « anglaise » ou « française » ou « espagnole »].* *[****Note :***  *En plus de l’une des langues ci-dessus, et si convenu avec la Banque, l’Emprunteur a la possibilité de publier des versions traduites du dossier de Préqualification dans une autre langue qui devrait être soit : (a) la langue nationale de l’Emprunteur ; ou (b) la langue utilisée à l’échelle nationale dans le pays de l’Emprunteur pour les transactions commerciales. Dans ce cas, le* *texte suivant est ajouté :**« De plus, le dossier de Préqualification est traduit dans la langue [insérer la langue utilisée à l’échelle nationale ou nationale] [s’il y a plus d’une langue utilisée à l’échelle nationale ou nationale, ajouter « et dans la langue \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ » [insérer la deuxième langue nationale ou nationale].**Les candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature de Préqualification dans l’une des langues indiquées ci-dessus. Les Candidats ne doivent pas soumettre leur candidature dans plus d’une langue.] »*Tous les échanges de correspondance doivent se faire dans la langue \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_La Candidature ainsi que toute la correspondance doivent être soumises en \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[Insérez la langue du dossier de Préqualification dans le cas d’une seule langue]**[****Note :***  *Si le dossier de Préqualification est émis dans plus d’une langue, le texte suivant doit être inséré ci-dessus : « dans l’une des langues ci-dessus »]*La langue de traduction des documents complémentaires et des publications est \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[Spécifiez une langue]* |
| **IC 11.1 d)** | Le Candidat doit soumettre avec sa Candidature les documents supplémentaires suivants : *[insérer la liste des documents supplémentaires]* |
| **IC 14.2** | La source pour déterminer les taux de change est *[insérer une source accessible au public]* |
| **IC 15.2** | En plus de l’original, le nombre de copies à soumettre du dossier de candidature est le suivant : *[insérer le nombre de copies]* |
|  | **D. Dépôt** **des Candidatures** |
| **IC 17.1** | **La date limite de dépôt des Candidatures est la suivante :**Date : *[insérer la date]*Heure : *[insérer l’heure]**[Le délai de préparation et de dépôt du dossier de candidature devrait être suffisant pour permettre aux Candidats de recueillir toutes les informations requises, de préférence huit semaines, mais en tout état de cause au moins six semaines après la date à laquelle le dossier est mis à disposition ou la date de l’annonce, selon la date la plus tardive. Cette période peut être plus longue pour les très gros marchés, où il convient de prévoir du temps pour la création d’un GE et la recherche des ressources nécessaires.]*Aux fins du dépôt **de la Candidature seulement,** l’adresse du Maître d’Ouvrage est la suivante :*[insérer les renseignements demandés ci-dessous ou insérer « L’adresse du Maître d’Ouvrage est la même que celle indiquée au 1.1]*Attention : *[insérer le nom et le numéro de salle de l’agent de projet]*Adresse: *[insérer le nom et le numéro de la rue]**[insérer le numéro d’étage et de salle, le cas échéant]*Ville : *[insérer le nom de la ville]*Code postal : *[insérer le code postal (ZIP), le cas échéant]*Pays : *[insérer le nom du pays]*Téléphone : *[insérer le numéro de téléphone, y compris les codes du pays et de la ville]*Numéro de télécopieur : *[insérer le numéro de télécopieur, y compris les* codes du pays et de la *ville]*Adresse électronique : *[insérer l’adresse électronique du Chargé de Projet]* Les Candidats *[insérer « ont » ou « n’ont pas »]* la possibilité de soumettre leur demande par voie électronique.**[*La disposition suivante devrait être incluse et les renseignements correspondants requis insérés uniquement si les Candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature par voie électronique. Sinon, omettez.]***Les procédures de soumission électronique des Candidatures sont les suivantes : ***[insérer une description des procédures électroniques de soumission des demandes.]*** |
| **IC 18.1** | *[Choisissez l’une des deux options ci-dessous :]*Les Candidatures en retard seront retournées non ouvertes aux Candidats.*[ou]*Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’accepter ou de rejeter les Candidatures tardives. |
| **IC 19.1** | L’ouverture des Candidatures aura lieu le [Insérer la *date, l’heure et l’adresse]* |
| **IC 19.2** | ***[La disposition suivante devrait être incluse et les renseignements correspondants requis insérés uniquement si les Candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature par voie électronique. Sinon, omettez.]***Les procédures électroniques d’ouverture des Candidatures sont les suivantes : ***[insérer une description des procédures électroniques d’ouverture des Candidatures.]*** |
| **E. Procédures d’Evaluation des Candidatures** |
| **IC 24.1** | À l’heure actuelle, le Maître d’Ouvrage *[insérer «a l’intention » ou « n’a pas l’intention »] de faire exécuter* certaines parties spécifiques du marché par des sous-traitants sélectionnés à l’avance.*[Si « a l’intention » s’applique, énumérer les parties spécifiques du marché et les sous-traitants respectifs]* |
| **F. Évaluation des Candidatures et Préqualification des Candidats** |
| **IC 23.1** | *[La disposition ci-après devrait être incluse et les informations correspondantes requises insérées que si le Plan de Passation de Marchés autorise l’application d’une marge de préférence et que le Maître d’Ouvrage a l’intention de l’appliquer au marché en question. Sinon, omettre]* *Une marge de préférence nationale [insérer « doit » ou « ne doit pas"] \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_être appliquée* |
| **C 24.1** | À cette étape, le Maître d’Ouvrage *[insérer «a l’intention » ou « n’a pas l’intention »]* de faire exécuter certaines parties spécifiques des Travaux par des sous-traitants sélectionnés à l’avance. *[Si les indications ci-dessus indiquent que le Maître d’Ouvrage « a l’intention » énumérer les parties spécifiques des Travaux et les sous-traitants respectifs]* |
| **IC 25.2** | *[Indiquer N/A si aucune partie des Travaux exige des Sous-traitants spécialisés]*Les parties des Travaux pour lesquelles le Maître d’Ouvrage autorise les Candidats à proposer des Sous-Traitants spécialisés sont indiquées ci-dessous :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_1. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pour les parties des Travaux désignées ci-dessus qui peuvent exiger des Sous-Traitants spécialisés, les qualifications des Sous-Traitants spécialisés seront ajoutées aux qualifications du Candidat aux fins de l’évaluation. |
| **IC 29.8** | *[****Choisissez l’une des deux options ci-dessous*** *:]**[Choisissez l’option 1 pour les marchés dans le cadre des projets évalués comme étant à risque élevé d’Exploitation et d’Abus Sexuels* *(EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS) ; sinon, choisissez l’option 2. Il est indiqué ici comme «a l’intention » au cas où le niveau de risque changerait au moment de l’appel d’offres.]*[Le Maître d’Ouvrage a l’intention d’exiger des Candidats qu’ils soumettent une Déclaration d’Exploitation et d’Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).*[ou]*Le Maître d’Ouvrage n’a pas l’intention d’exiger des Soumissionnaires qu’ils soumettent une Déclaration d’Exploitation et d’Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).] |
| **IC 31.1** | Les procédures de présentation d’une réclamation relative à la passation de marché sont détaillées dans le « Règlement de Passation des [marchés](http://www.worldbank.org/en/projects-operations/products-and-services/brief/procurement-new-framework)  [pour les Emprunteurs de FPI](http://www.worldbank.org/en/projects-operations/products-and-services/brief/procurement-new-framework) (Annexe III) ». Si un Candidat souhaite déposer une réclamation relative à la passation de marché, il doit soumettre sa réclamation en suivant ces procédures, par écrit (par les moyens les plus rapides disponibles, c’est-à-dire par courriel ou par télécopieur), à l’adresse suivante :**A l’attention** : *[insérer le nom complet de la personne qui reçoit les plaintes]***Titre/position** : *[insérer titre/position]***Maître d’Ouvrage :** *[insérer le nom du Maître d’Ouvrage]*  **Adresse courriel** *: [insérer l’adresse courriel]***Numéro de télécopieur** : *[insérer le numéro de télécopie]* ***supprimer s’il n’est pas utilisé***En résumé, à ce stade, une réclamation liée à la passation de marché peut contester l’un des éléments suivants :1. les termes du dossier de Préqualification ; et
2. la décision du Maître d’Ouvrage de ne pas préqualifier un Candidat.
 |

Section III - Critères et Exigences de Préqualification

La présente Section énonce tous les critères, méthodes et conditions auxquels le Maître de l’Ouvrage aura recours pour évaluer les dossiers de candidature. Les renseignements à fournir pour chaque critère d’évaluation ainsi que les définitions des termes correspondants sont identifiés dans les Formulaires de Candidature respectifs.

**Contenu**

[Critères et Exigences de Qualification 27](#_Toc138928669)

[1. Critères d’Eligibilité 27](#_Toc138928670)

[2. Antécédents de défaut d’exécution de marché 28](#_Toc138928671)

[3. Situation et Performance financières 30](#_Toc138928672)

[4. Expérience 32](#_Toc138928673)

Critères et Exigences de Qualification

|  | Spécifications de conformité | Documentation |
| --- | --- | --- |
| **No.** | **Objet** | **Critère** | **Entité unique** | **Groupement d’entreprises, (existant ou prévu) (GE)** | **Formulaire de candidature** |
| **Toutes Parties Combinées** | **Chaque Partie** | **Une Partie au moins** |
| 1. Critères d’Eligibilité
 |
| 1.1 | **Nationalité** | Conforme à l’article 4.5 des IC. | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaires ELI –1.1 et 1.2, avec pièces jointes |
| 1.2 | **Conflit d’intérêts** | Pas de conflit d’intérêts selon l’article 4.6 des IC.  | Doit satisfaire au critère | GE doit satisfaire au critère | Critères de Qualification | Sans objet | Lettre de candidature |
| 1.3 | **Exclusion par la Banque** | Ne pas avoir été exclu par la Banque, tel que décrit dans les articles 4.7 et 5.1 des IC.  | Doit satisfaire au critère | GE existant doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Lettre de candidature |
| 1.4 | **Entreprise publique dans le pays de l’Emprunteur** | Le candidat doit satisfaire aux conditions de l’article 4.8 des IC. | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaires ELI -1.1 et 1.2, avec pièces jointes |
| 1.5 | **Exclusion au titre d’une résolution des Nations Unies ou de la législation du pays de l’Emprunteur** | Ne pas être exclu en application de loi ou règlement du pays de l’Emprunteur ou d’une décision de mise en œuvre d’une résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies en conformité avec l’article 5.1 et 5.2 des IC | Doit satisfaire au critère | GE doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaires ELI -1.1 et 1.2, avec pièces jointes |

|  |
| --- |
| 1. Antécédents de défaut d’exécution de marché
 |
| 2.1 | **Antécédents de non-exécution de marché** | Pas de défaut d’exécution d’un marché[[6]](#footnote-7) depuis le 1er janvier de l’année ***[insérer l’année]***. | Doit satisfaire au critère[[7]](#footnote-8).  | Sans objet | Doit satisfaire au critère[[8]](#footnote-9). | Sans objet | Formulaire ANT-2 |
| 2.2 | **Exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d’une Déclaration de garantie de soumission**  | Ne pas être sous le coup d’une sanction relative à une Déclaration de Garantie d’Offre en application de l’article 4.9 des IC. | Doit satisfaire au critère  | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Lettre de candidature |
| 2.3 | **Litiges en instance** | La solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Candidat telles qu’évaluées au critère 3.1 ci-après restent acceptables même dans le cas où l’ensemble des litiges en instance seraient tranchés à l’encontre du Candidat. | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Formulaire ANT-2 |
| 2.4 | **Antécédents de litiges** | Absence d’antécédent de litiges systématiquement conclus à l’encontre du Candidat[[9]](#footnote-10) depuis le 1er janvier de l’année *[insérer l’année]*. | Doit satisfaire au critère. | Doit satisfaire au critère. | Doit satisfaire au critère. | Sans objet | Formulaire ANT-2 |
| 2.5 | **Déclaration : Performance passée dans les domaines environnemental, social**  | Déclarer tous les marchés de travaux qui ont fait l’objet de suspension ou de résiliation et/ou de saisie de la garantie de performance par le Maître d’Ouvrage pour des motifs de non-respect des exigences en matière environnementale, sociale (incluant l’exploitation et les abus sexuels (EAS)[[10]](#footnote-11). | Doit fournir la déclaration. En cas de recours à des Sous-traitants spécialisés, ceux-ci doivent également fournir la déclaration. | Sans objet | Chaque membre doit fournir la déclaration. En cas de recours à des Sous-traitants spécialisés, ceux-ci doivent également fournir la déclaration. | Sans objet | Formulaire ANT-3Déclaration de performance ES |
| 2.6 | **Disqualification EAS et/ou HS par la Banque** | 1. Au moment de l’attribution du marché, non soumis à la disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS
2. Si le Candidat fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS, le Candidat doit, soit (i) fournir la preuve d’une sentence arbitrale sur la disqualification rendue en sa faveur; ou (ii) démontrer qu’il dispose de la capacité et de l’engagement adéquats pour se conformer aux obligations de prévention et d’intervention en matière d’EAS/HS ; ou (iii) fournir la preuve qu’il a déjà démontré cette capacité et cet engagement pour un autre marché de travaux financé par la Banque
 | Doit répondre à l’exigence(y compris chaque sous-traitant) | Sans objet | Doit satisfaire à l’exigence (y compris chaque sous-traitant proposé par le candidat) | Sans objet | Lettre de soumission de la Candidature, formulaire ANT-4 |
| 1. Situation et Performance financières
 |
| 3.1 | **Situation financière** | i) Le Candidat doit démontrer qu’il dispose d’avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l’avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l’exécution des travaux objet du présent Appel d’Offres à hauteur de [*insérer le montant en $EU]* et nets de ses autres engagements ; ; *[Dans le cas de marchés répartis en lots individuels dans le cadre d'une tranche et de groupes (contrats multiples), indiquez les exigences en matière de trésorerie pour se qualifier pour les lots individuels et multiples]* | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Sans objet | Formulaire FIN - 3.1 avec pièces jointes |
|  |  | (ii) le Candidat doit démontrer, à la satisfaction du Maître de l’Ouvrage qu’il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés ; | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Sans objet |  |
|  |  | (iii) Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n’est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par le Maître de l’Ouvrage pour les \_\_\_\_[*insérer le nombre d’années*] dernières années démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Candidat. | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Doit satisfaire au critère  | Sans objet |  |
| 3.2 | **Chiffre d’affaires annuel moyen des activités de construction** | Avoir un chiffre d’affaires annuel moyen d’au moins\_\_ [*insérer montant en équivalent en $EU en toutes lettres et en chiffres*], calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des [*insérer nombre d’années (\_\_\_)*] dernières années divisé par *[insérer le nombre d’années de la période considérée*.*[Dans le cas de marchés répartis en lots individuels dans le cadre d'une tranche et de groupes (contrats multiples), indiquez les exigences en matière de chiffre d’affaires annuel moyen pour se qualifier pour les lots individuels et multiples]* | Doit satisfaire au critère | Doivent satisfaire au critère | Doit satisfaire à \_\_ [insérer pourcentage en toutes lettres et en chiffres] \_\_ pour cent (\_\_\_%)] de la spécification | Doit satisfaire à \_\_ [insérer pourcentage en toutes lettres et en chiffres] \_\_ pour cent (\_\_\_%)] de la spécifica­tion | Formulaire FIN - 3.2 |
| 1. Expérience
 |
| 4.1 | Expérience Générale en Construction  | L’expérience acquise dans le cadre de marchés de construction en tant qu’entrepreneur principal, membre d’un GE, sous-traitant, ou entrepreneur de gestion pour au moins *[insérer le nombre]* d’années à compter du 1er janvier \_\_\_ *[insérer l’année].* | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Doit satisfaire au critère | Sans objet |  Formulaire EXP-4.1 |
| **4.2 (a)** | **Expérience spécifique en Construction et Gestion de Marché** | Un nombre minimum de *[indiquer le nombre]* de marchés similaires spécifiés ci-dessous qui ont été achevés de manière satisfaisante et pour l’essentiel, en tant qu’entrepreneur principal, membre d’un GE[[11]](#footnote-12), ensemblier ou sous- traitant entre le 1er janvier [[12]](#footnote-13)[[13]](#footnote-14)*[insérer l’année]* et la date limite de soumission des Candidatures :(i) N marchés, chacun de valeur minimale V;Ou (ii) Inférieur ou égal à N marchés, chacun de valeur minimale V, mais dont la valeur totale de tous les marchés est égale ou supérieure à N x V;  *[insérer les valeurs de N & V, supprimer (ii) ci-dessus si cela ne s’applique pas].**[Dans le cas où les marchés de travaux doivent être passés en tant que marchés individuels dans le cadre d’une procédure de tranches et de lots (contrats multiples), le nombre minimal de marchés requis aux fins de l’évaluation de la qualification doit être choisi parmi les options mentionnées dans les IC 25.3b][[14]](#footnote-15)*La similarité des marchés sera basée sur ce qui suit : *[Basé sur la Section VII, Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage, spécifier les exigences clés minimales en termes de taille physique, complexité, méthode de construction, technologie et/ou autres caractéristiques y compris une partie des exigences qui peuvent être satisfaites par des Sous-traitants Spécialisés, si autorisés selon l’article 25.2 des IC].**[Si le risque en cybersécurité potentiel ou réel a été évalué comme élevé, inclure l’exigence en expérience spécifique pour démontrer l’expérience, la pratique et les références en cybersécurité y compris une accréditation en Cybersécurité telle que ISO 27000 (ISO 2701) ou équivalente.*  | Doit répondre à l’exigence | Doit répondre à l’exigence  | N/A | Doit répondre à l’exigence *[donner* *la liste des activités clés et les exigences minimales à satisfaire pour un membre ; autrement indiquer : « NA »]* | Formulaire EXP 4.2 (a) |
| **4.2 (b)** |  | Pour les contrats ci-dessus et tout autre contrat [substantiellement achevé et en cours d'exécution] en tant qu'entrepreneur principal, membre d'un groupement d'entreprises ou sous-traitant entre le 1er janvier [*insérer l'année*] et la date limite de soumission de la candidature, une expérience minimale de la construction dans les activités clés suivantes achevées avec succès : [*énumérer les activités clés en indiquant le volume, le nombre ou le taux de production selon le cas*. *En vertu du point 4.2 (a), les exigences spécifiées définissent la similitude des contrats, tandis que les activités clés ou les taux de production à spécifier en vertu du point 4.2 (b) définissent la capacité requise du candidat pour exécuter les travaux. Il ne doit pas y avoir d'incohérence ou de répétition d'exigences entre 4.2(a) et 4.2(b). Pour le taux de production, préciser que le taux de production doit être basé sur la moyenne pendant toute la période spécifiée OU sur le taux de production annuel pendant toute période de 12 mois de la période spécifiée][[15]](#footnote-16).* | Doit répondre aux exigences *[Spécifier les activités qui peuvent être satisfaites à travers un sous-traitant spécialisé, si autorisé en vertue de l’article 25,2 des IC]* | Doit répondre aux exigences *[Spécifier les activités qui peuvent être satisfaites à travers un sous-traitant spécialisé, si autorisé en vertue de l’article 25.2 des IC]* | N/A | Doit répondre aux exigences pour les activités clés énumérées ci-dessous : *[****si applicable, retenir les activités clés de la première colonne de 4.2 (b)****, donner la liste des activités clés (volume, nombre ou taux de production selon ce qui est applicable) et les exigences correspondantes minimales qui doivent être satisfaites par un membre, autrement indiquer « N.A. »]*  | Formulaire EXP- 4.2 (b) |
| **4.2 (c)**  | **Expérience spécifique dans la gestion des aspects ES *[ajouter, si applicable : «*et *tous aspects additionnels en Acquisition Durable »]*** | Pour les marchés mentionnés à l’article 4.2 (a) ci-dessus et/ou tout autre marché [substantiellement achevé et en cours de mise en œuvre] en tant qu’entrepreneur principal, membre d’un GE ou sous-traitant entre le 1er janvier *[insérer l’année]* et la date limite de soumission des Candidatures, expérience de la gestion des risques et des impacts ES dans les aspects suivants: *[Consistent avec l’évaluation ES et tous autres objectifs additionnels du marché en Acquisition Durable, spécifier, comme approprié, les exigences spécifiques pour la gestion des aspects ES et tous aspects additionnels en Achats Durables, ou faire référence aux exigences que la Maître d’Ouvrage a spécifiés à la Section VII.]*  | Doit répondre à l’exigence  | Doit répondre à l’exigence  | Doit satisfaire aux exigences suivantes : [*énumérer les principales exigences à remplir par un membre, autrement indiquer : « Sans Objet »* ]  | Doit satisfaire aux exigences suivantes : [*énumérer les principales exigences à remplir par un membre, autrement indiquer : « Sans Objet »* ] | Formulaire EXP – 4.2 (c) |

Section IV - Formulaires de Candidature

**Tableau des Formulaires**

[Lettre de Candidature 38](#_Toc138929876)

[Formulaire ELI – 1.1 Formulaires de Qualification Fiche de Renseignements sur le Candidat 42](#_Toc138929877)

[Formulaire ELI – 1.2 Fiche de renseignements sur chaque partie d’un GE 44](#_Toc138929878)

[Formulaire ANT-2 Antécédents de Marchés non exécutés, et Litiges en Instance et Historique de Litiges 46](#_Toc138929879)

[Formulaire ANT-3 Déclaration de Performance ES 49](#_Toc138929880)

[Formulaire ANT-4 Déclaration sur Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS) 51](#_Toc138929881)

[Formulaire FIN – 3.1 Situation et Performance Financière 53](#_Toc138929882)

[Formulaire FIN – 3.2 Chiffre d’Affaires Annuel Moyen des Activités de Construction 55](#_Toc138929883)

[Formulaire EXP – 4.1 Expérience Générale en Construction 56](#_Toc138929884)

[Formulaire EXP – 4.2 (a) Expérience Spécifique en Construction et Gestion de Marché 57](#_Toc138929885)

[Formulaire EXP – 4.2 (a) Expérience en Activités Clés de Construction 60](#_Toc138929886)

Lettre de Candidature

 Date : *[insérer jour, mois, année]*

 No. DP et titre: *[insérer le numéro et le titre du DP]*

A l’attention de : *[insérer le nom complet du Maître de l’Ouvrage]*

Nous, soussignés, sommes candidat à la Préqualification pour la’Appel d’Offres susmentionné et déclarons que :

1. **Pas de réserves :** Nous avons examiné et n’avons pas de réserves sur le Dossier de Préqualification (DP), y compris l’(es) Additif(s) No. publiés conformément aux dispositions de l’article 8 des Instructions aux Candidats (IC): *[insérer le numéro et la date de publication de chaque Addenditif]* ;
2. **Pas de conflit d’intérêt :** Nous ne nous trouvons pas en situation de conflit d’intérêt, en conformité avec l’article 4.6 des IC ;
3. **Eligibilité :** Nous (et nos sous-traitants) remplissons les conditions d’éligibilité en conformité avec l’article 4 des IC, et nous n’avons pas été exclus par le Maître d’Ouvrage sur la base de la mise en œuvre d’une Déclaration de Garantie de Soumission ou Déclaration de Garantie de Proposition telle que prévue à l’article 4.9 des IC ;
4. **Suspension et Exclusion :** Nous, ainsi que nos sous-traitants, fournisseurs, consultants, fabricants ou prestataires de services pour toute partie du marché, ne sommes pas l’objet et ne sommes pas contrôlés par une entité ou une personne qui fait l’objet d’une suspension temporaire ou d’une exclusion imposée par le Groupe de la Banque mondiale ou une exclusion imposée conformément à l’Accord pour l’exécution mutuelle des décisions d’exclusion entre la Banque mondiale et d’autres banques de développement. De plus, nous ne sommes pas inéligibles en vertu des lois ou règlements officiels du pays du Maître d’Ouvrage ou en vertu d’une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
5. **Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS) :** [*sélectionnez l’option appropriée parmi (i) à (v) ci-dessous et supprimez les autres].*

Nous *[lorsque en GE, insérer :* « y compris les membres du GE »*]*, et nos sous-traitants:

1. [n’avons pas fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS.]
2. [avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS.]
3. [avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS. Une sentence arbitrale sur l’affaire de disqualification a été rendue en notre faveur.]
4. [avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS pendant une période de deux ans. Par la suite, nous avons fourni et démontré que nous avons la capacité et l’engagement adéquats pour nous conformer aux obligations de prévention et d’intervention en matière d’EAS et de HS.]
5. [avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS pendant une période de deux ans. Nous avons joint des documents démontrant que nous avons la capacité et l’engagement adéquats pour nous conformer aux obligations de prévention et d’intervention en matière d’EAS et de HS.]

**(f) Entreprise ou Institution publique :** *[sélectionnez l’option appropriée et supprimez l’autre] [Nous ne sommes pas une entreprise ou une institution étatique] / [Nous sommes une entreprise ou une institution étatique, mais nous répondons aux exigences de l’article 4. 8 des IC] ;*

(g) **Sous-Traitants et Sous-Traitants spécialisés :** Conformément aux articles 24.2 et 25.2 des IC, nous prévoyons de sous-traiter les parties suivantes du marché :

*[Insérez toute partie du marché que le Candidat a l’intention de sous-traiter avec tous les détails des Sous-traitants Spécialisés, leur qualification et leur expérience]*

 (h) **Commissions, gratifications, honoraires :** Nous déclarons que les commissions, gratifications ou honoraires suivants ont été payés ou doivent être payés en ce qui concerne le processus de Préqualification, le processus d’Appel d’Offres correspondant ou l’exécution du Marché :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du récipiendaire | Adresse | Motif | Montant |
| *[insérer le nom complet de chaque occurrence]* | *[insérer rue/ numéro/ville/pays]* | *[indiquer le motif]* | *[préciser le montant la monnaie, la valeur, le taux de change et l’équivalent en dollars américains]* |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

*[Si aucun paiement n’est effectué ou promis, ajoutez la déclaration suivante : « Aucune commission ou gratification n’a été ou ne doit être payée par nous à des agents ou à un tiers lié à cette Candidature]*

(i) **Non tenu d’accepter :** Nous comprenons que vous pouvez annuler le processus de Préqualification à tout moment et que vous n’êtes pas tenu d’accepter toute demande que vous pourriez recevoir ni d’inviter les candidats préqualifiés à soumettre une proposition pour le marché faisant l’objet de ce processus de Sélection Initial, sans encourir aucune responsabilité envers les Candidats, conformément à l’article 26.1 des IC.

(j) **Exactitude :**  Toutes les informations, déclarations et descriptions contenues dans la Candidature sont à tous égards vraies, correctes et complètes au meilleur de notre connaissance et de notre croyance.

Signé *[insérer la ou les signatures d’un ou de plusieurs représentants autorisés du Candidat]*

*Nom [insérer le nom complet de la personne qui signe la Candidature]*

En qualité de *[insérer la* *qualité de la personne signant la Candidature]*

Dûment autorisé à signer la Candidature pour et au nom de :

Nom du Candidat [insérer le *nom complet du Candidat ou le nom du GE]*

Adresse *[insérer le numéro de rue/ville ou l’adresse de la ville/pays]*

Daté le *[insérer le jour]* jour de *[insérer le* *mois], [insérer l’année]*

*[Pour un GE, soit tous les membres doivent signer, soit seulement le représentant autorisé, auquel cas la procuration à signer au nom de tous les membres doit être jointe]*

Formulaire ELI – 1.1
 Formulaires de Qualification
Fiche de Renseignements sur le Candidat

*[Le Candidat doit remplir le formulaire ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le formulaire ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date: *[insérer la date (jour, mois, année)]*

DP No.: *[insérer le numéro et le titre du DP]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| 1. Nom du Candidat : *[insérer le nom légal du Candidat]* |
| 2. En cas de groupement, noms de tous les membres : *[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]* |
| 3. Pays où le Candidat est, ou sera légalement enregistré :*[insérer le nom du pays d’enregistrement]* |
| 4. Année d’enregistrement ou d’intention d’enregistrement du Candidat : *[insérer l’année d’enregistrement]* |
| 5. Adresse officielle du Candidat dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du Candidat dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Candidat :  Nom :*[insérer le nom du représentant du Candidat]* Adresse :*[insérer l’adresse du représentant du Candidat]* Téléphone/Fac-similé :*[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Candidat]* Adresse électronique :*[insérer l’adresse électronique du représentant du Candidat]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après :  Document d’enregistrement, d’inscription ou de constitution de la firme nommée en 1 ci-dessus, en conformité avec l’article 4.5 des IC* En cas de groupement, lettre d’intention de constituer un groupement, ou accord de groupement, en conformité avec l’article 4.2 des IC.
* Dans le cas d’une entreprise publique du pays de l’Emprunteur, documents établissant qu’elle est, en conformité avec l’article 4.8 des IC :

- juridiquement et financièrement autonome, - administrée selon les règles du droit commercial, et - pas sous la tutelle du Maître d’Ouvrage.* Diagramme organisationnel, liste des membres du conseil d’administration et propriété bénéficiaire
 |

Formulaire ELI – 1.2
Fiche de renseignements sur chaque partie d’un GE

*[Ce formulaire est complémentaire au formulaire ELI-1.1 et doit être rempli par chaque partenaire d’un GE (si le Candidat est un GE), ainsi que par les Sous-traitants Spécialisés proposés par le Candidat pour toute partie du Marché résultant de la Préqualification]*

Date: *[insérer la date (jour, mois, année)]*

DP No.: *[insérer le numéro et le titre du DP]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| 1. Nom du Candidat : *[insérer le nom légal du Candidat]* |
| 2. Nom du membre du groupement : *[insérer le nom légal du membre du groupement]* |
| 3. Pays où le membre du groupement est, ou sera légalement enregistré : *[insérer le nom du pays d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 4. Année d’enregistrement du membre du groupement : *[insérer l’année d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du membre du groupement dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le membre Chef de File du groupement :  Nom :*[insérer le nom du représentant du membre du groupement]* Adresse :*[insérer l’adresse du représentant du membre du groupement]* Téléphone/Fac-similé :*[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]* Adresse électronique :*[insérer l’adresse électronique du représentant du membre du groupement]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après :  Document d’enregistrement, d’inscription ou de constitution de la firme nommée en 2 ci-dessus, en conformité avec l’article 4.5 des IC* Dans le cas d’une entreprise publique du pays de l’Emprunteur, documents établissant qu’elle est, en conformité avec l’article 4.9 des IC :
* - juridiquement et financièrement autonome,
* - administrée selon les règles du droit commercial, et
* - pas sous la tutelle du Maître d’Ouvrage
* Diagramme organisationnel, liste des membres du conseil d’administration et propriété bénéficiaire
 |

Formulaire ANT-2
Antécédents de Marchés non exécutés, et Litiges en Instance et Historique de Litiges

*[Le formulaire ci-dessous doit être rempli par le Candidat et par chaque partenaire dans le cas d’un GE]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*

Date : *[insérer jour, mois, année]*

Nom de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*

No. DP et titre : *[numéro et titre du DP]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| Marchés non exécutés selon les dispositions de la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences  |
| Il n’y a pas eu de marché non exécuté depuis le 1er janvier *[insérer l’année]* comme stipulé à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences, Sous-facteur 2.1.  Marché(s) non exécuté(s) depuis le 1er janvier *[insérer l’année]* comme stipulé à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences, Sous-facteur 2.1. |
| Année | Fraction non exécutée du marché | Identification du marché | **Montant total du marché (valeur actuelle en équivalent $US)** |
| *[insérer l’année]* | *[indiquer le montant et pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]* Nom du Maître d’Ouvrage : *[nom complet]* Adresse du Maître d’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]* Motifs de non-exécution : *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)]* |  |
| Litiges en instance, en conformité à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences |
| 1. Pas de litige en instance en vertu de la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification, et Exigences, Sous-facteur 2.3.
2. Litige(s) en instance en vertu de la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification, sous-facteur 2.3.
 |
| **Année** | **Montant du litige**  | **Identification du marché**  | **Montant total du marché (valeur actuelle, équivalent en $US)** |
| *[insérer l’année]* \_\_\_\_\_\_ | *[indiquer le montant]*\_\_\_\_\_\_ | Identification du marché : *[insérer nom complet et numéro du marché et autres formes d’identification]*Nom du Maître d’Ouvrage : *[nom complet]*Adresse du Maître d’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]*Objet du litige : *[indiquer les principaux points en litige]*Partie ayant initié le litige [*indiquer « Maître de l’Ouvrage » ou « Entrepreneur »]*Statut du litige *[indiquer s’il est en cours de traitement par le Conciliateur ou un Comité de règlement des différends, en Arbitrage ou devant les tribunaux]* | *[indiquer le montant]* \_\_\_\_\_\_ |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Identification du marché :Nom du Maître de l’Ouvrage :Adresse du Maître de l’Ouvrage :Objet du litige : *[indiquer les principaux points en litige]*Partie ayant initié le litige [*indiquer « Maître d’Ouvrage » ou « Entrepreneur »]*Statut du litige *[indiquer s’il est en cours de traitement par le Conciliateur ou un Comité de règlement des différends, en Arbitrage ou devant les tribunaux]* | *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* |
| Historique des Litiges conformément à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification, et Exigences |
| 🞎 Aucun Historique de Litige conformément à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences, Sous-facteur 2.4.🞎 Historique de Litige conformément à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification, et Exigences, Sous-facteur 2.4, comme indiqué ci-dessous. |
| **Année de remise des prix** | **Résultat en pourcentage de la valeur nette**  | **Identification du contrat** | **Montant total du contrat(devise),équivalent USD (taux de change)** |
| *[insérer l’année]* | *[insérer le pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet du marché, le numéro et toute autre identification]*Nom du Maître d’Ouvrage : *[insérer le nom complet]*Adresse du Maître d’Ouvrage : *[insérer rue/ville/pays]*Question en litige : *[indiquer les principales questions en litige]*Partie à l’origine du différend : *[indiquer «Maître d’Ouvrage*  *» ou « Entrepreneur »]*Motif(s) du litige et de la décision *d’attribution [indiquer la ou les raisons principales]* | *[insérer le montant]* |

Formulaire ANT-3
Déclaration de Performance ES

*[Le formulaire ci-dessous doit être rempli par le Candidat et par chaque partenaire dans le cas d’un GE et chaque Sous-traitant spécialisé]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*

Date : *[insérer jour, mois, année]*

Nom de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*

No. DP et titre : *[numéro et titre du DP]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| Déclaration de Performance Environnementale et Sociale selon les dispositions de la Section III, Critères de Qualification, et Exigences |
| 🞎 **Pas de suspension ou résignation de marché** : Il n’y a pas eu de marché suspendu ou résilié ou faisant l’objet de saisie de garantie de performance pour des motifs liés à la performance Environnementale et Sociale depuis la date spécifiée à la Section III, Critères de Qualification, et Exigences, Sous-Facteur 2.5. 🞎 **Déclaration de suspension ou résiliation de marché** : Le(s) marché(s) ci-après ont fait l’objet de suspension ou résiliation ou de saisie de garantie de performance par un Maître d’Ouvrage pour des motifs liés à la performance Environnementale et Sociale depuis la date spécifiée à la Section III, Critères de Qualification, Sous-Facteur 2.5. Les détails sont fournis ci-après : |
| **Année** | **Fraction suspendue ou non exécutée du contrat** | **Identification du marché** | **Montant total du contrat (valeur actuelle en équivalent $US)** |
| *[insérer l’année]* | *[indiquer le montant et pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]*Nom du Maître de l’Ouvrage : *[nom complet]*Adresse du Maître de l’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]*Motifs de suspension ou résiliation : *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)), par ex. défaut relatif à EAS]* | *[insérer le montant]* |
| *[insérer l’année]* | *[indiquer le montant et pourcentage]* | Identification du marché :*[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]*Nom du Maître de l’Ouvrage : *[nom complet]*Adresse du Maître de l’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]*Motifs de suspension ou résiliation: *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)]* | *[insérer le montant]* |
| *…* | *…* | *[fournir la liste de tous les marchés concernés]* | *…* |
| **Saisie de Garantie de Performance par le Maître d’Ouvrage pour des motifs liés à la performance ES** |
| Année | Identification du marché  | Montant total du marché (valeur actuelle, équivalent en $US) |
| *[insérer l’année]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]* Nom du Maître de l’Ouvrage : *[nom complet]* Adresse du Maître de l’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]* Motifs de saisie de garantie de performance : *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)), par ex. défaut relatif à EAS]* | *[insérer le montant]* |

Formulaire ANT-4
Déclaration sur Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS)

*[Le formulaire suivant doit être rempli par le candidat, chaque membre d’un GE et chaque sous-traitant envisagé par le candidat]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE ou du Sous-traitant : *[insérer* *le nom complet]*

Numéro du DP et titre : *[insérer le numéro du DP*  *et le titre]*Page *[insérer le numéro de* *page]*  de *[insérer le nombre total]*  pages

|  |
| --- |
| **Déclaration EAS et/ou HS** **conformément à la Section III, Critères de Qualification, et Exigences** |
| Nous:🞎 (a) n’avons pas fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS🞎 (b) faisons l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS🞎 (c) avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS. Une sentence arbitrale sur le cas de disqualification a été rendue en notre faveur.🞎 (d) avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS pendant une période de deux ans. Nous avons par la suite démontré que nous avons la capacité et l’engagement adéquats pour nous conformer aux obligations EAS/HS.🞎 (e) avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS pendant une période de deux ans. Nous avons joint des preuves démontrant que nous avons la capacité et l’engagement adéquats pour nous conformer aux obligations EAS/HS. |
| **[*Si (c) ci-dessus est applicable,* *joindre la preuve d’une sentence arbitrale rendue en la faveur du Candidat sur les questions sous-jacentes à la disqualification.]*** |
| ***[Si (d) ou (e) ci-dessus sont applicables, fournissez les informations suivantes :]*** |
| Période de disqualification : De : \_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| S’ils ont déjà été fournis pour un autre marché de travaux financé par la Banque, les détails des preuves démontrant une capacité et un engagement adéquats à se conformer aux obligations EAS/HS **(conformément à (d) ci-dessus)** Nom du Maître d’Ouvrage : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Nom du Projet : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Description du marché : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Bref résumé des éléments de preuve fournis : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Coordonnées : (Tél., courriel, nom de la personne-ressource) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| En lieu et place des éléments de preuve figurant à l’alinéa (d), d’autres éléments de preuve démontrant une capacité et un engagement adéquats à se conformer aux obligations en matière d’EAS/HS (conformément à **l’alinéa (e) ci-dessus)** *[joindre les détails appropriés].* |

Formulaire FIN – 3.1
Situation et Performance Financière

*[Le* *formulaire suivant doit être rempli pour le Candidat et par chaque membre d’un GE]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DPet titre : *[insérer le numéro du DP et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

**1. Renseignements financiers**

|  |  |
| --- | --- |
| **Données financières en équivalent $EU**  | **Antécédents pour les \_\_\_\_\_\_ (\_\_) dernières années** (Équivalent en milliers de $EU et taux de change\*) |
|  | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année … | Année n |
| Information du bilan |
| 1. Actif total (AT) |  |  |  |  |  |
| 2. Passif total (PT) |  |  |  |  |  |
| 3. Valeur nette (VN)= [1-2] |  |  |  |  |  |
| 4. Actifs circulants (AC) |  |  |  |  |  |
| 5. Dette à court terme (DC) |  |  |  |  |  |
| 6. Fonds de roulement (FR)= [4-5] |  |  |  |  |  |
| 7. Ratio courant = [4/5] |  |  |  |  |  |
| Information des comptes de résultats |
| 8. Recettes totales (RT) |  |  |  |  |  |
| 9. Bénéfices avant impôts (BAI) |  |  |  |  |  |
| 10. Retour sur capitaux= [9/3ap\*] |  |  |  |  |  |
| 11. Ratio d’endettement =[3/1] |  |  |  |  |  |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

**2. Source de financement**

*[Chaque Candidat, et dans le cas d’un Groupement, chacun des membres du groupement doit remplir le tableau ci-après]*

Indiquer les sources de financement nécessaires pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l’exécution des travaux objet du présent Appel d’Offres, ainsi que des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **No.** | **Source de financement** | **Montant (équivalent $EU)** |
| 1 |  |  |
| 2 |  |  |
| 3 |  |  |
|  |  |  |

**3. Documents financiers**

Le Candidat et ses membres partenaires doivent fournir une copie des états financiers (bilans, y compris toutes les notes y afférents, et comptes de résultats) pour les années spécifiées à la Section III, Critères d’évaluation et de qualification, critère 3.1 et qui satisfont aux conditions suivantes :

1. Ils doivent refléter la situation financière du Candidat ou de la Partie au GE, et non pas celle de la maison mère ou de filiales
2. Ils doivent être vérifiés par un expert-comptable agréé ou en conformité avec la législation locale applicable
3. Ils doivent être complets et inclure toutes les notes y afférant
4. Ils doivent correspondre aux périodes comptables déjà terminées et vérifiées
5. Ci-joint copies des états financiers[[16]](#footnote-17) (bilans, y compris toutes les notes y afférant, et comptes de résultats) pour les années spécifiées ci-dessus et qui satisfont aux conditions indiquées

Formulaire FIN – 3.2
Chiffre d’Affaires Annuel Moyen des Activités de Construction

[*Formulaire à compléter par le Candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DP et titre : *[insérer le numéro du DP et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| **Données sur le chiffre d’affaires annuel (construction uniquement)** |
| Année | Montant et monnaie | Taux de change\* | Equivalent $EU |
| *[indiquer l’année civile]* |  *[insérer le montant et la monnaie]* |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  | \*\*Chiffre d’affaires moyen des activités de construction |  |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

\*\*Le chiffre d’affaires annuel moyen des activités de construction en $EU est calculé en divisant le total des paiements ordonnancés pour les travaux en cours par le nombre d’années spécifié dans la Section III, Critères d’évaluation et de qualification, critère 3.2.

Formulaire EXP – 4.1
Expérience Générale en Construction

*[Formulaire à compléter par le candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE.]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DP et titre : *[insérer le numéro du DP et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

*[Indiquer les marchés qui montrent* *une activité de construction continue au cours des [nombre d’années] années conformément à la Section III, Critères et conditions de qualification, critère 4.1. Procéder par ordre chronologique en commençant par l’année la plus ancienne]*

| Mois/année de départ | Mois/année final(e) | Identification du marché  | Rôle du Candidat |
| --- | --- | --- | --- |
| *[insérer mois**/année]*\_\_\_\_\_\_ | *[insérer mois/**année]*\_\_\_\_\_\_ | Nom du marché : *[insérer le nom complet]*Brève description des Travaux réalisés par le candidat : *[insérer une brève description des travaux]*Montant du marché : *[insérer le montant en monnaie du marché] [insérer le montant en équivalent $EU\*]*Taux de change : *[insérer le taux de change utilisé pour calculer le montant en $EU]*Nom du Maître de l’Ouvrage : *[insérer le nom complet]*Adresse : *[nom de rue, numéro, ville, pays]* | *[indiquer « Entrepreneur » « partenaire de GE » ou « Sous-traitant » ou « Ensemblier »]* |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Nom du marché :Brève description des Travaux réalisés par le candidat :Montant du marché : Taux de change :Nom du Maître de l’Ouvrage :Adresse : | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Nom du marché :Brève description des Travaux réalisés par le candidat :Montant du marché : Taux de change :Nom du Maître de l’Ouvrage :Adresse : | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

Formulaire EXP – 4.2 (a)
Expérience Spécifique en Construction et Gestion de Marché

[*Formulaire à compléter pour les marchés réalisés par le candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE ou par un sous-traitant spécialisé*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DP et titre : *[insérer le numéro du DP et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |  |
| --- | --- |
| Numéro de marché similaire : [insérer numéro du marché similaire] sur [insérer nombre total de marchés requis] | Information |
| Identification du marché | [Indiquer le numéro d’identification et le nom du marché, le cas échéant] |
| Date d’attribution Date d’achèvement | [jour, mois, année, p. ex. 15 juin 2015][jour, mois, année, p. ex. 3 octobre 2017] |
|  |  |
| Rôle dans le marché |  Entrepreneur |  Partenaire GE |  Ensemblier |  Sous-traitant |
| Montant du marché :  | *[indiquer le montant total du marché en monnaie du marché]* | $EU : *[insérer le taux de change et le montant total du marché en équivalent dollars des EU \*]* |
| Dans le cas d’une partie à un GE ou d’un sous-traitant, préciser la part en montant du montant total du marché, ainsi que le rôle et les responsabilités | *[indiquer le pourcentage du total]* % | *[indiquer le montant en monnaie du marché]* |  *[indiquer le montant en équivalent dollars des EU] [insérer le taux de change utilisé pour calculer le montant en $EU\*]* |
|  | ***Insérer le rôle et les responsabilités]*** |
| Description de la similitude conformément à la Section III Tableau 1, 4.2 |  |
| Taille physique des rubriques des marchés exigés | *[insérer la taille physique des rubriques]* |
| Complexité | *[insérer la description de la complexité]* |
| Méthodes/Technologie | *[insérer les aspects spécifiques des méthodes/technologie impliquées dans le marché]* |
| **Marché Similaire No.***[insérer le numéro]* de *[insérer le nombre de marchés exigés]* | **Information**  |
| Autres caractéristiques | *[insérer les autres caractéristiques telles que décrites à la Section VII, Exigences du Maître d’Ouvrage]* |
| Nom du Maître d’Ouvrage : | *[indiquer le nom complet]* |
| Adresse :Numéro de téléphone/télécopie :Adresse électronique : | *[rue, numéro, ville, pays]* *[indiquer numéro de téléphone/télécopie, y compris le préfixe de pays et de localité]**[indiquer l’adresse de courriel, le cas échéant]* |
| \* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change |

**Formulaire EXP – 4.2 (a) (Cont.)
Expérience Spécifique en Construction et Gestion de Marché**

[*Formulaire à compléter pour les marchés réalisés par le candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE ou par un sous-traitant spécialisé*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DP et titre : *[insérer le numéro du DP et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de marché similaire** : [insérer numéro du marché similaire] sur [insérer nombre total de marchés requis] | Information |
| Description des la similarité selon le Sous-Facteur 4.2 (a) de la Section III : |  |
| 1. Montant
 | *[Indiquer le montant en monnaie locale, taux de change, US$ en lettres et chiffres]*  |
| 2. Taille physique des éléments des travaux  | *[Indiquer la taille physique des éléments des travaux]*  |
| 3. Complexité  | *[Insérer la description de la complexité]*  |
| 1. Méthodes/ Technologie
 | *[Insérer les aspects spécifiques des méthodes/technologie impliqués dans le marché]* |
| 1. Taux de Construction des activités clés
 | *[Insérer les taux et les éléments]* |
| 1. Autres Caractéristiques
 | *[Insérer d’autres caractéristiques telles que décrites à la Section VII, Exigences du Maître d’Ouvrage]* |
|  |  |  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

Formulaire EXP – 4.2 (a)
Expérience en Activités Clés de Construction

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DP et titre : *[insérer le numéro du DP et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

Tous les Sous-traitants pour les activités clés doivent remplir l’information sous la forme des IC 24.2 et 24.3 et de la Section III, Critères et Exigences de Qualification, 4.2.

1. Activité c lé No 1 : *[Insérer une brève description de l’Activité, en mettant l’accent sur sa spécificité]*

Quantité totale de l’Activité dans le cadre du marché : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |
| --- | --- |
|  | Information |
| Identification du marché | [Indiquer le numéro d’identification et le nom du marché, le cas échéant] |
| Date d’attribution Date d’achèvement | [jour, mois, année, p. ex. 15 juin 2015][jour, mois, année, p. ex. 3 octobre 2017] |
| Rôle dans le marché |  Entrepreneur |  Partenaire GE |  Ensemblier |  Sous-traitant |
| Montant du marché :  | *[indiquer le montant total du marché en monnaie du marché]* | $EU : *[insérer le taux de change et le montant total du marché en équivalent dollars des EU \*]* |
| Quantité (volume, nombre ou taux de production, selon le cas) exécutée en vertu du marché par année ou partie d’année *[Insérer l’étendue de la participation en indiquant la quantité réelle d’activités clés réalisées avec succès dans le rôle rempli]* | Quantité Total du marchés (i) | Pourcentage de Participation(ii) | Quantité réalisée1. x (ii)
 |
| Année 1 |  |  |  |
| Année 2 |  |  |  |
| Année 3 |  |  |  |
| Année 4 |  |  |  |
| Nom du Maître d’Ouvrage : | *[indiquer le nom complet]* |
| Adresse :Numéro de téléphone/télécopie :Adresse électronique : | *[rue, numéro, ville, pays]* *[indiquer numéro de téléphone/télécopie, y compris le préfixe de pays et de localité]**[indiquer l’adresse de courriel, le cas échéant]* |
| \* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change |

1. Activité No 2
2. …………………..

|  |  |
| --- | --- |
|  | Information |
| Description des activités clés selon le Sous-Facteur 4.2(b) de la Section III : |  |
|  | *[Insérer la réponse à la question indiquée dans la colonne de gauche]* |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

**Formulaire EXP – 4.2 (c)**
 **Expérience spécifique dans la Gestion des aspects ES et tous aspects additionnels en Acquisition durable**

*[Le formulaire suivant doit être rempli pour les marchés exécutés par le* Candidatet *chaque membre d’un GE]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DP et titre : *[insérer le numéro du DP et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

* + - 1. Exigence Clé no 1 conformément à l’article 4.2 ©: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |
| --- | --- |
| Identification du Marché |  |
| Date d’attribution |  |
| Date d’achèvement |  |
| Rôle dans le Marché | Entrepreneur principal🞎 | Membre de JV🞎 | Entrepreneur en gestion🞎 | Sous-traitant🞎 |
| Montant total du Marché |  | US$ |
| Détails de l’expérience pertinente |  |

* + - 1. Exigence Clé no 2 conformément à l’article 4.2 (c): *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*
			2. Exigence Clé no 3 conformément à l’article 4.2 (c) : *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**. . .**

Section V. Pays éligibles

**Eligibilité en matière de passation des marchés de fournitures, travaux et services financés par la Banque mondiale** :

Conformément à l’article 5.1 et 5.2 des IC, il est porté à la connaissance des Candidats que présentement les entreprises, les personnes, les fournitures, ou marchés de travaux ou services, en provenance des pays suivants sont exclus au titre du présent processus de Préqualification :

En conformité avec l’article 5.1 (a) des IC : *[insérer la liste des pays inéligibles telle qu’elle a fait l’objet d’accord avec la Banque ou indiquer ; « aucun pays ne fait l’objet d’une exclusion. »]*

En conformité avec l’article 5.1 (b) des IC : *[insérer la liste des pays inéligibles telle qu’elle a fait l’objet d’accord avec la Banque ou indiquer ; « aucun pays ne fait l’objet d’une exclusion. »]*

Section VI. Règles de la Banque en matière de Fraude et Corruption

**(Le texte de cette Section VI ne doit pas être modifié)**

* 1. **Objet**

1.1 Les Directives de la Banque en matière de lutte contre la fraude et la corruption, ainsi que la présente section, sont applicables à la passation des marchés dans le cadre des Opérations de Financement de Projets d’Investissement de la Banque.

* 1. **Exigences**

2.1 La Banque exige, que les Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses financements), les Soumissionnaires (candidats/proposants), consultants, entrepreneurs et fournisseurs, les sous-traitants, sous-consultants, prestataires de services, tous les agents (déclarés ou non) ; ainsi que leur personnel se conforment aux normes les plus strictes en matière d’éthique, durant le processus de passation, la sélection, et l’exécution des contrats financés par la Banque, et s’abstiennent de toute fraude et corruption.

2.2 En vertu de ce principe, la Banque

1. aux fins d’application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :

i. est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d’influer indûment sur les actions d’une autre personne ou entité ;

ii. se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave,ou tente d’induire en erreur une personne ou une entité, afin d’en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

iii. se livrent à des « manœuvres collusives » les personnes ou entités qui s’entendent afin d’atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l’action d’autres personnes ou entités ;

iv. se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou entité, ou à leurs biens, en vue d’influer indûment sur les actions de cette personne ou entité ; et

v. se livre à des « manœuvres obstructives » :

(a) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête ; ou bien menace,harcèle ou intimide quelqu’un aux fins de l’empêcher de faire part d’informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l’enquête ; ou

(b) celui qui entrave délibérément l’exercice par la Banque de son droit d’examen tel que stipulé au paragraphe (e) ci-dessous.

1. rejettera la proposition d’attribution d’’un marché ou contrat si elle établit que la personne physique ou morale à laquelle il est recommandé d’attribuer ledit marché ou contrat, ou l’un des membres de son personnel ou de ses agents, sous-consultants, sous-traitants, prestataires de service, fournisseurs, ou un de leurs employés, s’est livré, directement ou indirectement, à un acte de corruption, une manœuvre frauduleuse, collusive, coercitive ou obstructive en vue de l’obtention dudit marché ou contrat ;
2. outre les recours prévus dans l’Accord de Financement, pourra décider d’autres actions appropriées, y compris déclarer la passation du marché non-conforme si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l’Emprunteur ou d’un bénéficiaire du financement, s’est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusives, coercitives ou obstructives pendant la procédure de passation du marché, de sélection ou d’exécution du marché, sans que l’Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation , y compris en manquant à son devoir d’informer la Banque lorsqu’il a eu connaissance desdites pratiques ;
3. sanctionnera une entreprise ou un individu, dans le cadre des Directives de la Banque en matière de lutte contre la fraude et la corruption, et conformément aux règles et procédures de sanctions applicables de la Banque, y compris en déclarant publiquement l’exclusion de l’entreprise ou de l’individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de l’attribution d’un marché financé par la Banque ou de pouvoir en bénéficier financièrement ou de toute autre manière[[17]](#footnote-18) (ii) de la participation[[18]](#footnote-19) comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services désigné d’une entreprise par ailleurs éligible à l’attribution d’un marché financé par la Banque ; et (iii) du bénéfice du versement de fonds émanant d’un prêt de la Banque ou de participer d’une autre manière à la préparation ou à la mise en œuvre d’un projet financé par la Banque ;
4. exigera que les dossiers d’appel d’offres/appel à propositions, et que les contrats et marchés financés par la Banque, contiennent une disposition exigeant des Soumissionnaires (candidats/proposants), consultants, fournisseurs et entrepreneurs, ainsi que leurs sous-traitants, sous-consultants, prestataires de services, fournisseurs, agents, et personnel, autorisent la Banque à inspecter[[19]](#footnote-20) les pièces comptables, relevés et autres documents relatifs à la passation du marché, à la sélection et/ou à l’exécution du marché ou contrat, et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

PARTIE 2 - Exigences du Maître d’Ouvrage

Section VII. Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage

Table des matières

1. Description des Travaux 70

2. Période d’Exécution 71

3. Données du Site et Autres 72

4. Exigence Environnementale et Sociale (ES) et Aspects additionnels dans le domaine des Achats Durables 73

1. Description des Travaux

2. Période d’Exécution

3. Données du Site et Autres

4. Exigence Environnementale et Sociale (ES) et Aspects additionnels dans le domaine des Achats Durables

 *[L’équipe du Maître d’Ouvrage qui prépare les exigences en matière d’ES devrait comprendre un ou des spécialistes de l’environnement et des affaires sociales dûment qualifiés.*

*Sur la base de l’évaluation ES, le Maître d’Ouvrage doit fournir aux candidats les principaux risques et impacts ES et les attentes sur la façon de gérer les risques et les impacts. Cela peut inclure, le cas échéant, mais sans s’y limiter, un résumé : des principales attentes en matière de risques et d’impacts liés à l’Exploitation et aux Abus*  *sexuels (EAS) et au Harcèlement Sexuel (HS),* de la gestion des conditions *de travail, de la protection de l’environnement, de la sécurité du site, de la santé et de la sécurité communautaires, de la gestion de la sécurité des matières dangereuses, de l’efficacité des ressources et de la prévention et de la gestion de la pollution,* *la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles vivantes, etc. Tout renseignement sommaire (clé) fourni ici ne doit pas être incompatible avec les exigences plus détaillées du dossier d’Appel d’Offres.]*

*[Selon les objectifs additionnels du marché dans le domaine des Acquisitions Durables, spécifier, selon le cas, les exigences spécifiques d’expérience pour la gestion des aspects additionnels d’Acquisitions Durables.]*

1. Substituer avec « marchés » lorsque les Offres sont demandées simultanément pour plusieurs marchés. Ajouter un nouveau paragraphe 3 et renuméroter les paragraphes 3 à 8 comme suit : « Les Candidats préqualifiés pourront soumettre des Offres pour un ou plusieurs marchés, tels que définis plus en détail dans le Dossier d’Appel d’Offres. » [↑](#footnote-ref-2)
2. Insérer si applicable : « Ce marché sera financé conjointement par *[insérer le nom du co-financier]. Le processus de passation de marchés sera régi par le Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale.* [↑](#footnote-ref-3)
3. La procédure de livraison est généralement la poste aérienne pour la livraison à l’étranger et le courrier de surface ou lla messagerie pour la livraison locale. Si l’urgence ou la sécurité l’exige, des services de messagerie peuvent être nécessaires pour la livraison à l’étranger. Avec l’accord de la Banque mondiale, le dossier peut être distribué par courrier électronique, en téléchargement à partir du ou des sites Web autorisés ou d’un système de passation de marchés électronique. Le dossier de Préqualification (en lecture seule) doit être affiché sur le site internet du Maître d’Ouvrage, s’il est disponible, pour inspection par les Candidats potentiels. [↑](#footnote-ref-4)
4. Si ce document est utilisé pour préqualifier les candidats pour la passation de marchés d'Equipements, modifier cette disposition dans les DPP pour refléter la disposition "Une offre par soumissionnaire" du Document standard de la Banque pour la passation de marché d'Equipements. [↑](#footnote-ref-5)
5. Une entreprise individuelle est considérée comme un Proposant national aux fins de la marge de préférence si elle est enregistrée dans le pays du Maître d’Ouvrage, si elle est détenue à hauteur de plus de 50 pour cent par des ressortissants du pays du Maître d’Ouvrage et si elle ne sous-traite pas plus de 10 pour cent du prix du contrat, à l’exclusion des sommes provisionnelles, à des entrepreneurs étrangers. Les groupements d’entreprises sont considérés comme des proposants nationaux et peuvent bénéficier de la préférence si les entreprises membres individuelles sont enregistrées dans le pays du Maître d’Ouvrage, ont plus de 50% de propriété par des ressortissants du pays du Maître d’Ouvrage et le GE doit être enregistré dans le pays de l’Emprunteur. Le GE ne doit pas sous-traiter plus de 10 % du prix du contrat, à l’exclusion des montants provisoires, à des entreprises étrangères. Les GE entre entreprises étrangères et nationales ne seront pas admissibles à la préférence. [↑](#footnote-ref-6)
6. Un marché sera considéré en défaut d’exécution par le Maître de l’Ouvrage lorsque le défaut d’exécution n’a pas été contesté par l’Entrepreneur y compris par recours au mécanisme de règlement des litiges prévu au marché en question, ou lorsqu’il a fait l’objet de contestation par l’Entrepreneur mais a été réglé entièrement à l’encontre de l’Entrepreneur. Le défaut d’exécution ne comprend pas le cas des marchés contestés pour lesquels le Maître de l’Ouvrage n’a pas obtenu gain de cause au cours du règlement des litiges. Le défaut d’exécution doit être confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés. Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été résolu conformément au mécanisme de règlement des litiges du marché correspondant et pour lequel tous les recours à la disposition du Candidat ont été épuisés. [↑](#footnote-ref-7)
7. Ce critère s’applique également aux marchés exécutés par le Candidat en tant que membre d’un groupement. [↑](#footnote-ref-8)
8. Ce critère s’applique également aux marchés exécutés par le Candidat en tant que membre d’un groupement. [↑](#footnote-ref-9)
9. Le Candidat fournira des informations précises dans la Lettre de candidature au sujet des litiges ou différends portant sur les marchés achevés ou en cours d’exécution au cours des dernières années comme demandé. Des antécédents de litiges conclus de manière systématique à l’encontre du Candidat en tant qu’entité unique ou en tant que membre d’un groupement sont susceptibles de justifier la disqualification du Candidat. [↑](#footnote-ref-10)
10. Le Maître d’Ouvrage pourra utiliser ces informations afin d’obtenir des renseignements supplémentaires ou des éclaircissements durant l’appel d’offres et le processus de vérification (due diligence) associé. [↑](#footnote-ref-11)
11. Pour les marchés pour lesquels le Candidat a participé en tant que membre d’un GE ou sous-traitant, seule la part du Candidat, en valeur, et rôle et responsabilités seront considérés pour satisfaire cette exigence. [↑](#footnote-ref-12)
12. L’achèvement substantiel est basé sur 80% ou plus du contrat achevé. [↑](#footnote-ref-13)
13. Pour les contrats auxquels le demandeur a participé en tant que membre de coentreprise ou sous-traitant, seuls le rôle et les responsabilités du candidat doivent être considérés comme répondant à cette exigence. [↑](#footnote-ref-14)
14. L’exigence minimale d’expérience pour les contrats multiples sera la somme des exigences minimales pour les contrats individuels respectifs, sauf indication contraire. [↑](#footnote-ref-15)
15. L'expérience minimale requise pour les contrats multiples sera la somme des exigences minimales pour les contrats individuels respectifs, sauf indication contraire. [↑](#footnote-ref-16)
16. Si l’état financier le plus récent concerne une période antérieure aux 12 derniers mois précédent la candidature, le motif doit en être fourni [↑](#footnote-ref-17)
17. Pour écarter tout doute, les effets d’une telle sanction sur la partie concernée concernent, de manière non exhaustive, (i) le dépôt de candidature à la préqualification, l’expression d’intérêt pour une mission de consultant, et la participation à un appel d’offres directement ou comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur, ou prestataire dans le cadre d’un tel contrat, et (ii) la conclusion d’un avenant ou un additif comportant une modification significative à un contrat existant. [↑](#footnote-ref-18)
18. Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d’appel d’offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l’offre du Proposant compte tenu de l’expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu’il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l’Emprunteur. [↑](#footnote-ref-19)
19. Les inspections menées dans ce cadre sont des vérifications sur pièces du fait de leur nature. Ils comprennent des activités de recherche documentaire et factuelle entreprises par la Banque, ou des personnes désignées par elle, afin de vérifier des aspects spécifiques relevant d’une enquête ou d’un audit, tel que l’évaluation de la véracité d’une accusation éventuelle de Fraude et Corruption, par le moyen de dispositif approprié. De telles activités peuvent inclure, sans limitation, d’avoir accès à des documents financiers d’une entreprise ou d’une personne et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, d’avoir accès à tous autres documents, données et renseignements (sous forme de documents imprimés ou en format électronique) jugés pertinents aux fins de l’enquête ou de l’audit et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, avoir des entretiens avec le personnel et toute autre personne, mener des inspections physiques et des visites de site, et obtenir la vérification de renseignements par une tierce partie. [↑](#footnote-ref-20)